

# Assemblée plénière du CRIES du 8 décembre 2020

## SOMMAIRE

<b>Ouverture de la séance.....</b>	<b>2</b>
<b>Bilan d'activités 2020.....</b>	<b>5</b>
<b>Bilan de la consultation pour le programme de travail 2021.....</b>	<b>8</b>
<b>Echanges avec la salle.....</b>	<b>10</b>
<b>Synthèse des échanges.....</b>	<b>19</b>
<b>Avancement des travaux du groupe de travail « Rénovation énergétique ».....</b>	<b>22</b>
<b>Le traitement des conséquences de la crise sanitaire sur l'économie francilienne.....</b>	<b>28</b>
<b>Mobilité au temps de la Covid-19.....</b>	<b>34</b>
<b>Echanges avec la salle.....</b>	<b>38</b>
<b>Liste des participants.....</b>	<b>41</b>

## **Ouverture de la séance**

*La séance est ouverte sous la présidence de Jean-Marc MORANDI.*

### **Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France**

Jean-Michel, je vous laisse la parole au nom du président du CESER.

### **Jean-Michel RICHARD, Vice-président du CESER Île-de-France**

Bonjour à toutes et à tous. J'espère que vous allez bien, du moins sanitaires parlant, et que vous n'avez pas trop de difficultés en termes de connexion. J'ai cru comprendre que tout marchait parfaitement bien. C'est la première fois que nous avons une réunion du CRIES en distanciel. Ceci montre que les difficultés ne nous empêchent pas de travailler. Éric BERGER ne pouvait pas, à son grand regret, être parmi nous aujourd'hui, parce qu'il a été retenu par des engagements impératifs et antérieurs. C'est pour cette raison qu'il m'a demandé de le remplacer pour introduire cette réunion du CRIES.

Le contexte induit par la pandémie rend encore plus cruciaux ces travaux. Les impacts socio-économiques à court et moyen termes sont considérables. Tout ceci accroît la richesse des thèmes à aborder pour l'élaboration du programme de travail 2021, que vous êtes en train de préparer.

Avant de donner la parole à Jean-Marc MORANDI, je souhaiterais réaffirmer devant vous l'importance des travaux que vous menez aux yeux du CESER, durant cette période si délicate où beaucoup d'aspects à court et à moyen termes seront probablement modifiés. Je voudrais aussi vous assurer du soutien actif du CESER dans les prochaines discussions que vous allez entamer afin d'assurer le renouvellement de la Convention Etats-Région à la fin de l'année 2021. Dans les six prochains mois, vous aurez préparé ce travail. Il y a beaucoup d'aspects à travailler et de sujets difficiles. Je vous souhaite une bonne réunion.

### **Jean-Marc MORANDI**

Mesdames et Messieurs les membres du CRIES, cher Jean-Michel RICHARD, Vice-président du CESER et représentant de notre Président Éric BERGER, et Mme Marie-Christine PARENT, chère Vice-Présidente du CRIES, bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie d'être présents à cette assemblée plénière qui, pour la première fois, se tient en distanciel. Je constate que nous sommes relativement nombreux en ligne, et nous avons pu nous joindre grâce à la technique. Il s'agit bien d'une « première », comme le disait Jean-Michel.

Je tiens particulièrement à remercier Marie-Christine PARENT, Directrice régionale de l'INSEE, et Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES, réunies ici à la Direction régionale de l'INSEE à Saint-Quentin-en-Yvelines, pour leur persévérance dans l'organisation de cette réunion. Nous souhaitons la tenir en présentiel dans les locaux du Conseil Régional à Saint-Ouen, mais les conditions sanitaires ne nous l'ont pas permis.

Nous venons de traverser une année difficile, douloureuse pour beaucoup d'entre nous, à bien des égards. C'est une situation à laquelle nous ne nous attendions pas, et que nous n'avons nullement anticipée. La cause en est un être infinitésimal, totalement invisible : un

coronavirus. Elle nous rappelle notre vulnérabilité d'être humain et notre fragilité intrinsèque à bien des égards.

Au mois de janvier dernier, nous regardions d'un œil presque goguenard la situation en Chine. Depuis notre continent, nous ne nous sentions pas concernés. Nous pensions que cela n'arrivait qu'aux autres, à ceux qui sont très loin. Même lorsque la maladie a attaqué l'Italie, nous sourions encore des mesures qui étaient imposées à nos voisins si proches, comme si la barrière alpine allait suffire à nous y faire échapper. Le confinement était encore pour les autres. Puis la pandémie et le confinement nous ont rattrapés en France. Un confinement, puis un deuxième. Nous sommes passés de la sidération à l'adaptation, et à l'épuisement pour beaucoup d'entre nous. Nous avons vécu des stress majeurs : plus le droit de voir nos proches, ni de mener nos activités comme nous en avons l'habitude.

La reprise de l'été a été plus vigoureuse que prévue. Et cette reprise se mesure désormais en points de pertes, et non plus en points de gains. Cet automne, les incertitudes sur la reprise ont été encore plus fortes qu'au printemps. La récession pourrait être à deux chiffres en 2020, d'après la Banque de France. Elle pourrait être de 9 à 10 % en 2020. Les finances publiques s'en sortiront en piteux état, avec un endettement, pour 2020, de plus de 120 milliards d'euros.

Le décrochage de l'Europe est préoccupant. Les conséquences négatives sur le risque de perdre nos stocks de connaissances et de compétences ne doivent pas être ignorées. Après le plongeon de 2020 se dessine une reprise en dents de scie et en sous-régime. Certains secteurs seront laissés de côté avec plus de chômage et de faillites, et il nous faut craindre une accélération des inégalités. A cela s'ajoute le fait que nous ne sommes pas à l'abri d'autres menaces, comme la maladie, l'insécurité, voire les attaques informatiques. Devant nous se dessine un futur marqué d'incertitudes, même si l'espoir du vaccin est susceptible de redonner, dans l'immédiat, une certaine confiance.

Ce qui est sûr, c'est que plus la crise durera, et plus les habitudes de travail, de consommation et de loisirs se modifieront. Cette crise est aussi un encouragement à consommer et à produire autrement. Il me semble que les objectifs de réduction de l'empreinte carbone, c'est-à-dire zéro carbone à l'horizon 2050, et de la protection de la biodiversité, à savoir zéro perte de biodiversité d'ici 2030, conçus avant la crise, vont sortir confortés et renforcés.

En cette année éprouvante et chambardée, semée de dégâts humains et économiques, nous avons tous réorienté et réadapté nos programmes de travail. Comme vous allez nous en faire part lors des échanges, cette réorientation a concerné la teneur même de nos productions ainsi que leurs fréquences, comme en témoigne par exemple la fréquence accrue des points de conjoncture de l'INSEE depuis avril 2020, compte tenu du caractère très évolutif de la situation économique.

Concernant le programme des rencontres du CRIES, nous avons prévu trois rencontres en présentiel : une sur le développement durable, une sur les transports et une sur les Jeux Olympiques de 2024. Seule cette dernière a pu se tenir, non au printemps comme prévu, mais le 6 octobre. Elle s'est finalement tenue à la Préfecture de région et, jusqu'à la dernière minute, il n'était pas certain qu'elle puisse se tenir en présentiel. Je remercie encore l'équipe de la Direction régionale de l'INSEE pour cette organisation, avec un mot chaleureux pour Marie-Odile LIAGRE, qui a assuré la préparation de cette rencontre.

Pour l'Île-de-France, les JO 2024 sont un rendez-vous à ne pas manquer. Ils sont importants en termes de visibilité internationale, d'aménagements et de retombées économiques. C'est aussi l'occasion d'apporter du rêve et du bonheur au milieu de tout ce marasme. Le CRIES continuera d'être attentif aux conditions de réalisation de ces JO, sur lesquels pèse, entre autres incertitudes, celle du trafic aérien pour les visiteurs étrangers.

Sur la teneur de nos travaux lors du tour de table, je vous invite à nous faire part de leur avancée, de leurs éventuelles réorientations en 2020 et de leurs prévisions pour 2021. La mutualisation des échanges sur les travaux prévus ou à prévoir est un moment incontournable de nos assemblées plénières. C'est un moment d'enrichissement mutuel que nous avons tendance à sous-estimer. Je vous invite à prendre le temps de vous exprimer.

Je vous invite aussi à nous faire part de vos difficultés et à les partager, car les statistiques peuvent également être mises à l'épreuve du temps, surtout durant une crise sanitaire. En introduction à la note de conjoncture du 23 avril de la Direction générale de l'INSEE, nous pouvons lire : « *Nos méthodes de collecte des enquêtes, de calcul des indicateurs, et nos méthodes économétriques de prévision peuvent être affectées par les conséquences du confinement* ». Ainsi, par exemple, comment calculer un climat des affaires lorsque, dans certains secteurs, il n'y a – provisoirement – plus d'affaires ?

Beaucoup de questionnements sont devant nous, et nos raisonnements peuvent aussi, à ce stade, comprendre beaucoup d'inconnues. Mais face aux ondes de choc qui vont nous secouer pour longtemps, dans tous les domaines, nous sommes ici pour nous interroger : Comment s'en sortir ? Comment rebondir autrement qu'avant ? Comment réorienter les activités ? Peut-on retrouver le même niveau de vie qu'avant crise ? Comment assurer un niveau de vie décent à tous ? L'Île-de-France peut-elle continuer à être le moteur de la croissance de la France, alors qu'elle est une des régions les plus touchées par la baisse d'activité sur certains secteurs comme le tourisme, l'événementiel et les voyages internationaux ? Jusqu'où les « amortisseurs », c'est-à-dire les aides octroyées par l'État, peuvent-ils contenir une potentielle crise sociale ? Comment ne pas monter les jeunes, auxquels il reviendra de payer la dette, contre les vieux qui auraient profité d'une bonne vie ? Comment les reports de soins de santé ont affecté la vie du quotidien ?

En cette période troublée et incertaine, tout un chacun a besoin de se raccrocher à un futur. De la même manière, nos dirigeants en régions ont d'ores et déjà besoin de redessiner les perspectives d'avenir pour l'Île-de-France et de repenser les trajectoires à chaque niveau du territoire dont ils ont la charge, en complémentarité entre chacun d'entre eux. Nos dirigeants en régions doivent pouvoir s'appuyer sur les travaux du CRIES. Les analyses croisées du CRIES sont utiles pour l'année à venir, et les années de convalescence qui s'ouvrent devant nous.

L'année 2021 est celle du renouvellement de la Convention Etat-Région du CRIES, dont l'échéance est en octobre 2021. En 2021, le CRIES Île-de-France, un des seuls en France à ce jour, doit aussi davantage se faire connaître. Il s'agit d'un effort de communication, que j'entends porter haut et fort cette année. Je sais que je peux m'appuyer sur chacun d'entre vous, et tout particulièrement sur les membres du Bureau du CRIES qui, et c'est une bonne nouvelle, est complet depuis le mois d'octobre dernier. Clotilde SARRON, adjointe au chef du SED de la Direction régionale de l'INSEE, est désormais secrétaire générale du CRIES. M. David KREMBEL est notre représentant à la Préfecture de région. M. Christophe OLIVO est notre représentant pour la Région Île-de-France, sans oublier les plus « anciennes », qui sont

Violaine BONNEVILLE, co-secrétaire du CRIES côté CESER et Nadia ZIDOUNI, assistante de la Direction régionale de l'INSEE.

Chers amis, mon propos a déjà été trop long. Il y aurait beaucoup d'autres aspects à évoquer, mais ce sera à vous de les dire, tout de suite après la présentation du bilan d'activités. Merci de votre écoute.

## **Bilan d'activités 2020**

### **Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES**

Bonjour à tous. Comme indiqué par Jean-Marc MORANDI, le calendrier des travaux du CRIES a été fortement impacté par la crise sanitaire. Depuis la dernière assemblée, une rencontre a pu se tenir : la « Rencontre du CRIES dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 », à la Préfecture de région, le 6 octobre 2020. Deux autres rencontres prévues ont été annulées ou seront reportées à 2021 : « Rencontre sur le développement durable », initialement prévue en juin, et « Rencontre sur les transports », prévue en octobre et remplacée par la thématique des Jeux Olympiques.

Les travaux du CRIES ont pu reprendre depuis la rentrée, à travers les séminaires dont celui concernant les Jeux Olympiques, et les ateliers et groupes de travail organisés et animés par le CRIES Île-de-France. Il s'agit de la poursuite des travaux engagés en 2019 et début 2020, ainsi que de la mise en place de nouveaux ateliers ou groupes de travail.

Le groupe de travail « Indicateurs régionaux de la rénovation énergétique », mis en place en 2019, a poursuivi ses travaux et s'est réuni à plusieurs reprises en 2019. Un point d'étape sera présenté en deuxième partie d'après-midi par Vincent PAVARD.

Un atelier s'était tenu en 2019 sur la thématique de l'économie circulaire. A l'issue de cet atelier avait été mis en avant le besoin de mettre en place un groupe de travail sur la thématique de la « mesure de l'emploi dans l'économie circulaire ». Un recensement des acteurs intéressés pour participer à ce groupe de travail a été effectué. Ce groupe de travail pourra débiter au premier trimestre 2021.

Le 27 novembre 2020 s'est tenu un atelier sur le « *Big data*, quel intérêt pour la gouvernance régionale ? ». Il était piloté par François SEMECURBE, de la Direction générale de l'INSEE. Il nous a présenté les travaux réalisés à partir des données de téléphonie mobile, pour la mesure notamment des densités de population présente. C'était un atelier très riche, qui a permis de poser notamment la question du traitement des *big data*, de la mesure des densités de population présente et de l'analyse de leur mobilité en temps réel sur le territoire.

Une des grandes missions du CRIES est également l'avis sur les enquêtes. Le CRIES instruit les enquêtes régionales ou les extensions d'enquêtes nationales, comme celles de l'enquête « Logement » qui avait fait l'objet d'une instruction par la formation « Ménages » du CRIES en 2013, ainsi que l'enquête « Information et vie quotidienne » en 2011. Cet avis est nécessaire pour l'obtention de l'avis d'opportunité du CRIES pour les enquêtes. L'objectif est de pouvoir évidemment obtenir des résultats interprétables au niveau régional pour ces enquêtes. Le dernier avis émis par le CRIES, via sa formation « Ménages », concerne l'enquête globale « Transports », présentée en 2017. Elle est pilotée par Île-de-France

Mobilités. Un point d'avancement de l'enquête sera fait par Île-de-France Mobilités en deuxième partie d'après-midi, préalablement à la présentation de l'étude réalisée.

**Violaine BONNEVILLE, Co-secrétaire du CRIES – CESER IDF**

Bonjour à tous. Tout d'abord, une présentation très rapide du budget 2020 : nous avons une partie « Coûts directs », qui donne directement lieu à facturation, et une partie « Coûts indirects », qui consiste en la valorisation de coûts tels que la mise à disposition de salles, en particulier, pour cette année, l'auditorium de la Préfecture, valorisé pour 500€.

Concernant les coûts indirects de cette année, nous n'avons pas eu de reproduction de documents puisque, au terme de la Convention, nous devons reproduire les actes des rencontres. Etant donné le déménagement du CESER à Saint-Ouen en février, puis le confinement, ces documents n'ont donc pas pu être reproduits, mais ils sont tous en ligne sur le site.

Concernant les coûts directs, nous avons ce petit montant de 129€ et quelques, qui représente le coût d'hébergement du site du CRIES. Il est en très légère augmentation par rapport à l'an dernier. Il y a également les frais de sténotypie, qui couvrent les 3h30 de cette après-midi et les 3h de la rencontre du 6 octobre qui a porté sur les « Jeux Olympiques 2024 ». Cette année, dans les coûts directs, nous n'avons pas eu de frais de réception et de restauration. En temps normal, nous donnons l'occasion aux intervenants de prendre un repas ensemble après les rencontres.

Au total, les coûts directs s'élèvent à 1592€ et les coûts indirects à 500€. Nous avons ainsi un total de 2092€. C'est le plus petit budget de tout l'empire de cette Convention d'octobre 2015.

Nous sommes dans la dernière année avant le renouvellement de la Convention Etat-Région, dont la durée est de six ans. Elle est renouvelable tacitement chaque année. Après six ans, il faut refaire quelque chose de plus formel. Nous avons donc souhaité « re-balayer » tous les thèmes présentés lors des rencontres d'une demi-journée et des colloques qui se tiennent sur une journée :

- En janvier 2015 : « Non-recours aux droits et aux prestations » ;

- En avril 2015 : « Statistiques du tourisme en Île-de-France ». Si nous faisons la comparaison avec la situation actuelle, nous verrions peut-être la différence ;

- En juin 2015 : Colloque « Insertion et autonomie des jeunes en Île-de-France » ;

Sous l'égide de cette Convention :

- En 2016 : la rencontre sur les quartiers de gare du Grand Paris ; la rencontre sur l'économie numérique en Île-de-France ; le colloque sur le logement en Île-de-France ;

- En 2017 : la rencontre sur l'emploi en Île-de-France » ; le colloque sur l'apprentissage ; la rencontre sur l'entreprise ;

- En 2018 : un colloque sur la santé ; la rencontre sur l'attractivité en Île-de-France ;

- En 2019 : nous avons poursuivi sur la thématique sociale avec deux colloques, pour lesquels nous avons eu beaucoup de personnes : « Mesure du handicap » et « Personnes âgées en Île-de-France » ; une rencontre sur la dynamique des territoires ;

- Cette année 2020 : une rencontre en présentiel, le 6 octobre à la Préfecture, sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Concernant le récapitulatif du budget en nombre de jours, le rythme annuel du CRIES est de deux jours : un colloque sur un jour et deux rencontres d'une demi-journée chacune. C'était la moyenne en 2015, 2016 et 2017. Le nombre de jours de rencontres était de de 1,5 jours en 2018. Et de 2,5 jours en 2019. En 2017, nous avons aussi organisé un cocktail lors du colloque sur l'apprentissage. C'est ce qui explique les différences de budget. Cette année avec juste une rencontre qui de plus s'est tenue à distance, le budget est donc très petit.

Le Bureau est au complet, comme Jean-Marc MORANDI l'a indiqué. Dans ce Bureau, conformément à l'article 4.2 a de la Convention, nous avons le Président qui est proposé par le président du CESER et la Vice-présidente du CRIES qui est, de droit, la Directrice régionale de l'INSEE. Nous avons la chance aussi d'avoir un représentant de l'Etat, David KREMBEL, et un représentant de la Région, Christophe OLIVO. Concernant le Secrétariat général du CRIES, il est porté côté INSEE, par Clotilde SARRON, adjointe au chef de SED et par Nadia ZIDOUNI, assistante au SED également. Pour ma part, je suis co-secrétaire pour la partie CESER. Concernant le site, nous allons très prochainement mettre en ligne les actes de la rencontre sur les JOP 2024 et la synthèse sur l'atelier *big data* du 27 novembre.

Nous avons des moyens humains très limités, et le budget qui vous a été présenté est un budget établi hors frais de personnel. Il ne tient pas compte des réunions du Bureau qui ont lieu environ une fois par mois, ni du temps passé pour l'organisation des rencontres, par exemple.

### **Jean-Marc MORANDI**

Je remercie le travail de toute l'équipe du CRIES, membres du Bureau et secrétariat général, parce que nous ne comptons pas notre temps, comme le dit Violaine BONNEVILLE. Préparer une rencontre prend du temps. Il s'agit de solliciter les intervenants et de tout préparer, pour faire en sorte que ce soit le plus fluide possible.

Je souhaitais aussi évoquer les perspectives de 2021. La crise que nous traversons va peut-être nous donner aussi des idées pour fonctionner un peu différemment au niveau du CRIES. Finalement, nous nous apercevons qu'organiser des réunions en visioconférence marche plutôt bien. Ce n'est pas le cas de toutes, mais peut-être que sur certaines thématiques ou certains sujets, nous pouvons privilégier le distanciel et se réinventer. Cela va être l'objet des travaux du Bureau dans les semaines à venir, dans le cadre du renouvellement de la Convention Etat-Régions

## **Bilan de la consultation pour le programme de travail 2021**

**Clotilde SARRON**

Ce bilan est issu d'une consultation initiée dans le courant de l'été. Elle a été relancée à la rentrée. Je remercie toutes les personnes et tous les organismes qui nous ont retransmis leurs suggestions de thématiques pour 2021. Un recensement des thématiques vous a été envoyé. J'en présente donc la synthèse.

Nous sommes partis sur la base d'une consultation en reprenant les thèmes qui n'ont pas pu être présentés lors de séminaires en 2020, en raison de la crise sanitaire. Ce sont le développement durable, le transport et la culture. Ces thèmes sont réapparus sous le prisme de la crise sanitaire. Ils ont été remis en avant par les membres, mais sous un jour différent. De nouvelles thématiques sont également apparues.

A l'issue de cette consultation, nous vous proposons trois thématiques de travail, qui feront l'objet du temps d'échanges qui va suivre, ce qui pourra enrichir les thématiques remontées lors de la consultation :

1Le suivi et l'impact de la crise sanitaire sur la population francilienne, l'organisation du territoire et nos entreprises. Y sont incluses les questions de la localisation des populations sur le territoire, de l'évolution des modes de travail avec le développement du télétravail, et de l'impact sur l'économie francilienne et ses entreprises, notamment sur le tourisme et la culture.

Le recensement complet des éléments remontés est présent dans le tableau que vous avez reçu.

2Le développement durable et la transition écologique. Cette thématique est toujours mise en avant dans les retours, mais elle est maintenant mise en rapport avec la crise sanitaire. Si la crise sanitaire et son suivi peuvent faire l'objet d'un séminaire à part entière, elle transparaîtra également dans les autres rencontres que nous organiserons. Y sont inclus les aspects concernant l'économie sobre et circulaire, sur lesquels nous avons déjà travaillé dans le cadre d'ateliers. Cette thématique globale est revenue à sept reprises dans les retours.

3La pauvreté, les inégalités sociales et territoriales. Cette thématique n'est pas sans lien avec la crise actuelle. Nous avons eu des retours concernant notamment l'éducation, avec l'offre en établissements scolaires, la question de la mixité sociale sur notre territoire, et celle de l'insertion des populations.

Ces trois grands axes ne recouvrent évidemment pas l'intégralité des thématiques remontées. D'autres thèmes ont été évoqués, et pourront faire l'objet de groupes de travail, d'ateliers ou d'autres travaux. Il s'agit des questions sur l'utilisation des *big data* en région, qui a fait l'objet d'un atelier, sur la construction de logements en Île-de-France, sur l'engorgement urbain, etc.

Pour 2021, outre les rencontres, les groupes de travail du CRIES vont se poursuivre. Dans un premier temps, il y aura la finalisation des travaux présentés sur la rénovation énergétique, c'est-à-dire les indicateurs de suivi de cette rénovation. Vincent PAVARD (fonction ...), pilote animateur du groupe fera une présentation tout à l'heure. Ceci aboutira à



la mise en place d'un tableau de bord régional du suivi des indicateurs de la rénovation énergétique.

Un nouveau groupe de travail concernant la « Mesure de l'emploi dans l'économie circulaire » sera mis en place au premier semestre 2021. Ce groupe de travail, constitue la suite de l'atelier qui a travaillé sur l'« économie circulaire » durant l'année 2020 qu'a animé Céline MAGNIER du SDES (ministère de la Transition écologique et solidaire).-Cet atelier avait formulé le souhait d'affiner le périmètre de l'emploi affecté au niveau régional à l'économie circulaire.

L'atelier sur les big data qui s'est tenu le 27 novembre fera l'objet d'une synthèse diffusée sur notre site. En fonction des conclusions des participants à l'atelier, nous proposerons la poursuite des travaux, soit en bilatéral entre membres du CRIES, soit à l'occasion d'un groupe de travail dédié.

Parmi les autres thématiques remontées lors de la consultation, il y a la question du télétravail qui s'est développé durant la crise sanitaire. Les sources statistiques dont nous disposons au niveau régional sont à recenser. La définition même du télétravail est à préciser. Nous proposons donc d'organiser un atelier dédié au premier trimestre 2021. Une autre thématique pourra faire l'objet d'un atelier en 2021. Il s'agit de la question des sources dont nous disposons pour mesurer la pauvreté au niveau local.

Parmi les grandes missions du CRIES, il y a également l'examen des enquêtes régionales ou des extensions d'enquêtes nationales. Il n'y a pas eu de demandes pour 2021 à ce sujet de la part des partenaires. Néanmoins des projets d'enquêtes nationales ? en cours permettront d'avoir des résultats au niveau de la région. Dans le cadre du plan de relance, il y a eu un élargissement de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale par l'INSEE. Il permettra de donner des résultats régionaux, voire départementaux.

Toujours dans le cadre de la pandémie qui a réorienté les travaux d'enquêtes des producteurs de statistiques, plusieurs enquêtes spécifiques ont été mises en place :

- des enquêtes internet sur la fréquentation touristique ;
- une enquête Acemo-Covid, qui a permis un suivi pendant la crise sanitaire.

Ce sont des dispositifs nouveaux, qui permettront d'avoir des informations au niveau de notre territoire régional.

Dans le cadre des besoins d'évaluation des groupes de travail de la Délégation interministérielle aux jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), il est vraisemblable que seront mobilisées de nouvelles sources et des propositions d'enquêtes ad hoc, pour lesquelles les extensions régionales seront sans doute nécessaires.

Pour résumé, concernant les séminaires en 2021, nous proposons quatre grandes rencontres, en plus des ateliers et groupes de travail :

1. Une rencontre ou un colloque, en fonction de la portée des travaux menés par les membres du CRIES, début avril ;
2. Une rencontre ou un colloque en juin ;

3. Une rencontre en octobre ;

4. Au deuxième semestre, notre assemblée plénière qui se tiendra en décembre.

Les échanges qui suivront feront l'objet d'une synthèse. Vous avez pu voir sur le planning maqueté de la rencontre que suivra un temps d'échanges. Suite à ce temps d'échanges, nous prendrons une pause qui sera suivie, à notre retour, d'une synthèse.

## **Echanges avec la salle**

### **Marie-Christine PARENT**

Concernant les enquêtes, nous avons été amenés à adapter notre dispositif autour d'enquêtes rapides, notamment par internet. Parmi les grandes enquêtes qui pourront donner des résultats à un niveau infrarégional, il y en a une qui se lance en fin d'année. Il s'agit de l'enquête « Vie quotidienne et santé » (VQS), qui est préparatoire à l'enquête « Autonomie ». Nous pensons pouvoir en tirer des enseignements pour éclairer l'impact des Jeux Paralympiques sur la vision du handicap en Île-de-France, et en France plus généralement.

### **Christophe OLIVO, Chargé de mission évaluation - Région Île-de-France**

Les orientations proposées correspondent bien aux priorités de la Région. Nous sommes effectivement impliqués dans le Plan de relance et la Convention Etat-Région. Les axes présentés correspondent donc à ces orientations.

La partie concernant la crise sanitaire amène des réflexions concernant l'infrastructure des données géographiques (IDG) : une structure de partage de l'information géographique, dont la responsabilité est dévolue à la Région. Elle a fait l'objet d'un atelier avec l'ARS il y a peu de temps sur le thème de la santé, mais elle s'intéresse à d'autres sujets élargis sur les champs de l'économie, du tourisme, etc.

Les réflexions concernant les inégalités sociales et territoriales intéressent beaucoup la Région. Une réflexion menée par l'association Régions de France va être engagée sur le sujet de l'impact territorial de la crise sur les territoires.

### **Anne-Eole MERET-CONTI, Cheffe du Département Observations et Prospective - Île-de-France Mobilités**

Serait-il possible d'avoir plus d'informations concernant les travaux du groupe de travail de la DIJOP, afin de savoir quelles thématiques seront abordées et quels types d'enquêtes pourraient être concernés par une extension régionale, par exemple ?

### **Marie-Christine PARENT, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France**

Je représente l'INSEE dans ce groupe de travail. A ce stade, nous n'avons pas encore de conclusions. François CLANCHÉ présentera les siennes à la fin de l'année. Nous avons regardé un certain nombre de thèmes sur le plan économique et social, dans l'idée que les Jeux Olympiques doivent permettre de réduire les inégalités sur le territoire. Mais à ce stade, les thèmes évoqués par les partenaires présents autour de la table, dont Île-de-France Mobilités, n'ont pas été priorités. D'ores et déjà, sont fléchés des travaux concernant l'impact

immobilier, des évaluations autour des ouvrages de la Société de livraison des équipements olympiques (SOLIDEO) ont été lancées.

**Chloé SARRABIA, Fédération française du bâtiment Grand Paris**

Merci pour le travail exécuté et le planning que vous prévoyez de réaliser. Concernant le groupe de travail relatif à l'économie circulaire, quel axe a été abordé ? Comment va se dérouler ce groupe de travail cette année ?

**Clotilde SARRON**

Concernant la partie organisationnelle, l'objectif est que la première réunion de ce groupe se tienne au premier trimestre. Un certain nombre d'organismes ont fait remonter leur intérêt pour participer à ce groupe de travail. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaiteraient participer, vous pouvez le faire auprès du secrétariat du CRIES. Des propositions de dates pour la tenue de la première réunion du groupe de travail vous seront transmises.

Les conclusions concernant l'atelier sur l'économie circulaire allaient plutôt dans le sens d'un approfondissement sur la thématique de l'emploi.

**Marie-Christine PARENT**

La difficulté concernant la mise en place de ce groupe de travail est de trouver un pilote. Si nous ne trouvons personne, le pilotage se fera par l'INSEE, même si nous ne sommes pas particulièrement compétents sur ce domaine. Piloter un groupe représente un fort investissement puisqu'il faut réunir l'atelier, orienter les thématiques et les débats, et présenter à la fin un rapport. La personne qui avait animé l'atelier n'est plus disponible. C'est la raison pour laquelle nous avons pris un peu de retard pour monter ce groupe de travail.

Sur le fond, ce groupe ne travaillera peut-être pas que sur l'emploi. En fonction des intérêts des participants, il faudra peut-être élargir à d'autres problématiques. Le rôle du pilote du groupe de travail est de le décider après consultation des membres du groupe.

Une fois cette première réunion tenue avec les participants, nous pourrions définir une lettre de mission qui décrira quels sont exactement les objectifs et livrables de ce groupe de travail.

**Chloé SARRABIA**

En conséquent, suivant les objectifs de travail définis, la FFB Grand Paris pourra prendre part à ce groupe de travail, peut-être pas en tant que pilote, mais ce sujet nous intéresse. Je vous tiendrais au courant.

**Stéphanie MAS, Cheffe du service statistique académique - Rectorat de l'Académie de Versailles**

Il s'agit de ma première participation au CRIES. Pourrions-nous disposer d'un travail de réflexions dans le prolongement de celui réalisé par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) sur les questions démographiques et sociales ? Il s'agit d'anticiper les besoins des

établissements scolaires, dans le cadre de l'évolution du Grand Paris Express. Clotilde SARRON a bien cité les réflexions concernant la mixité sociale, mais je n'ai pas compris si ces travaux seraient engagés cette année.

### **Clotilde SARRON**

Concernant les thématiques, leur recensement a deux objectifs :

- Identifier celles qui font déjà l'objet de travaux par les membres du CRIES, et qui peuvent faire l'objet d'une mutualisation lors d'un séminaire ou d'une rencontre, suivant leur importance ;

- Repérer celles pour lesquelles il y a besoin encore de travaux communs avec d'autres membres du CRIES ;

Tous les travaux ne sont pas nécessairement pris en charge après par le CRIES via des groupes de travail et des ateliers. Ils peuvent faire l'objet de travaux bilatéraux ou multilatéraux avec d'autres membres. La plupart des travaux aujourd'hui sont déjà engagés, ou prévus dans le programme de nos partenaires. Ils pourront être présentés et discutés en lors des rencontres ou des colloques.

### **Marie-Christine PARENT**

Nous n'avons peut-être pas été suffisamment précis. Nous vous avons présenté les résultats de la consultation et la manière dont nous les avons regroupés en trois thèmes. Cela vous convient-il ? Ou souhaiteriez-vous quelque chose de totalement différent ? Pensez-vous pouvoir vous associer aux trois grands thèmes qui sont ressortis de la consultation ?

Nous vous avons aussi informé sur les ateliers et les groupes de travail qui sont remontés. Mais si vous souhaitez autre chose ou que vous êtes intéressés par d'autres problématiques, c'est le moment de nous en faire part. Nous vous avons simplement indiqué ce qui se dégageait de vos remontées et ce que nous pouvions en faire, mais il y a de la place pour faire autre chose si cela intéresse plusieurs partenaires.

C'est aussi l'occasion de dire sur quels sujets vous allez travailler en 2021 dans le cadre de vos programmes d'études ou d'évaluation. S'il existe des thèmes novateurs ou des sources nouvelles, ce serait utile de le partager avec tous les membres du CRIES. Cela peut susciter des partenariats.

### **Véronique LEMAIRE-CURTINOT, cheffe du service Connaissance, Etudes et prospective – DRIEA-IF**

Je suis arrivée au mois de mai à ce poste, et je remplace Nicolas OZOUF que vous avez probablement côtoyé. Il était mon adjoint et a quitté la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA-IF).

Dans le cadre de notre programme de travail, nous avons une partie « classique » et nous avons mis en place un petit programme post-Covid, axé autour du télétravail et de l'impact sur les transports, puisque nous faisons de la modélisation des trafics routier, des transports en commun et des différents autres modes « doux ». Quel est l'impact du télétravail sur les mobilités à plus ou moins long terme ? Ce qui nous importe, c'est de voir comment

territorialiser les emplois qui peuvent être effectués en télétravail, de façon à pouvoir interagir sur les matrices de déplacement. Nous avons donc commencé à travailler sur ce sujet. Tout ce qui se fait autour du télétravail nous intéresse. Évidemment, nous participerons en fonction de nos moyens et avec notre retour d'expérience sur le sujet.

Par ailleurs, nous avons tout un pan de travail, qui vous sera présenté cet après-midi, autour de la rénovation énergétique, avec notamment cette mise en place du tableau de bord qui nous occupe bien.

Concernant les travaux à long terme, il y a la mise en place d'un Observatoire du fret et de la logistique au niveau régional, sur lequel il existe potentiellement des travaux mutualisables parce qu'ils concernent le domaine économique. Ces travaux peuvent être intéressants pour le CRIES.

Notre cheffe de cellule « Statistiques », Noémie OSWALT, vient d'arriver. Nous sommes enfin au complet pour cette cellule.

### **Julien TUILLIER, Responsable d'études - CROCIS - CCI Paris Île-de-France**

Je remplace Isabelle SAVELLI le temps de cette séance. Elle a dû s'absenter et elle s'en excuse.

Au sujet du programme de travail, en tant que Chambre, nous avons beaucoup interrogé les chefs d'entreprise franciliens pendant le premier confinement et au début du deuxième confinement. Comme Véronique LEMAIRE-CURTINOT le disait, nous avons axé nos questions sur le télétravail et les nouveaux modes d'organisation et de déplacement.

A la suite du deuxième confinement, peut-être en janvier, nous allons relancer une enquête auprès des chefs d'entreprise de la région pour connaître son impact sur les organisations qu'ils ont dû mettre en place : Est-ce que ces organisations sont pérennes par rapport au premier confinement ? Quel est l'impact du télétravail sur les mobilités et sur l'organisation générale de l'entreprise ? Un volet assez important nous attend en début d'année.

### **Véronique LEMAIRE-CURTINOT**

Je ne sais pas s'il y a des représentants de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE). Il y en a un travail en commun avec la DRIEE sur les indicateurs d'atteinte des objectifs de développement durable. Il y a tout un travail en commun avec les Travaux nationaux, puisque ces indicateurs s'appuient sur des travaux de l'INSEE. Nous les territorialisons et contextualisons à la Région. Ces travaux rentrent dans la thématique globale sur le développement durable et la transition énergétique, et sont commun à la DRIEA et la DRIEE.

### **Cyril SAUGNAC, Services des études, des statistiques et de l'évaluation – DIRECCTE / SESE Ile-de-France**

Je travaille au SESE Île-de-France avec Anne-Lise AUCOUTURIER qui ne peut pas participer à cette réunion. Globalement, nous sommes favorables au programme de travail et aux trois ateliers, en particulier ceux concernant le suivi et l'impact de la crise sanitaire, parce que nous sommes fortement sollicités sur ce point, comme l'INSEE, la transition écologique

et les inégalités sociales avec l'organisation territoriale de l'Etat qui va un peu changer. Nous allons être fortement sollicités sur la question de la cohésion sociale.

**Marie-Christine PARENT**

La DIRECCTE est en général très présente dans nos travaux. Ce n'est pas toujours facile de travailler sur l'agriculture en Île-de-France, même s'il y a un important sujet céréalier, mais du côté de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF), est-ce que vous trouvez de l'intérêt aux thématiques proposées ?

**Gérôme PIGNARD - DRIAAF**

Sur ces thématiques, je ne suis pas certain. Actuellement, nous organisons le recensement de l'agriculture. Cela va donc encore nous occuper durant une grande partie du premier semestre 2021. Comme nous sommes une petite équipe, de nombreux agents sont mobilisés sur cette thématique. Nous disposerons des premières données au dernier trimestre 2021. C'est donc plutôt au cours de l'année 2022 que nous exploiterons vraiment les données produites lors de cette opération. A cette occasion, il y aura des travaux importants à conduire au niveau de l'analyse et de la valorisation de ces données. Mais pour l'année 2021, nous allons avoir des moyens relativement limités pour les études, d'autant plus qu'une partie de nos « moyens » vient de nous quitter. Il y a eu une mutation, et la personne n'est pas encore remplacée. Durant le premier semestre 2021, cela va être très compliqué de travailler sur le volet « Etudes », en dehors de quelques valorisations de données habituelles.

**Marie-Christine PARENT**

Dans ce cas, peut-être pouvons-nous considérer que vous pourrez nous présenter le RGA lors de la prochaine assemblée plénière ? En décembre, peut-être aurez-vous quelques éléments ?

**Gérôme PIGNARD**

Oui, tout à fait.

**Marie-Christine PARENT**

Puisque nous parlons de recensement, je vous informe que l'INSEE après consultation a décidé de reporter l'enquête de recensement 2021. Il n'y aura donc pas de collecte de terrain début 2021, mais nous fournirons tout de même des données et des évaluations.

**Stéphanie MAS**

Le premier sujet peut intéresser la DIRECCTE : c'est la mise à disposition d'une source sur l'insertion des lycéens professionnels (Inserjeunes) à partir la Déclaration sociale nominative (DSN). la DSN a été fusionnée avec le fichier concernant les lycéens professionnels. C'est une première publication nationale pour une diffusion académique le 17 décembre, à partir de ces sources. Pour l'instant, cette publication concerne l'insertion à six mois des lycéens professionnels et des apprentis. Il y aura des travaux plus projetés, réalisés avec la région académique. Les fichiers communs sont actuellement très agrégés. Les fichiers

que nous aurons plus tard concerneront chaque élève, afin de regarder davantage le taux d'insertion sur le territoire.

Je recontextualise aussi notre précédente demande. L'idée est de voir quelles pourraient être les conséquences du Grand Paris Express sur la population et sur la mixité sociale à l'école. Habituellement, nous faisons des prévisions d'effectifs d'élèves. Actuellement, en Île-de-France, c'est très contrasté entre les territoires qui perdent des élèves ou qui en gagnent. La dynamique du Grand Paris Express chamboulera un peu cette situation. Nous avons consulté certains travaux réalisés par l'INSEE et l'APUR, autour des dynamiques territoriales. S'il existe d'autres travaux, nous serions intéressés parce que la mixité sociale est un axe important du projet académique de la Rectrice. Il s'agit de savoir si le Grand Paris Express va, ou non, exacerber ou chambouler cette mixité. S'il existe un groupe de travail concernant le Grand Paris Express et ses conséquences démographiques, cela nous intéresse. Et cela concerne également tout l'Île-de-France.

### **Marie-Christine PARENT**

L'insertion professionnelle des jeunes dans le marché du travail en Île-de-France, après la crise de 2008, a été effectivement assez lente. Nous avons retrouvé une situation similaire à celle qui prévalait antérieurement à partir de 2015. Cela a donc pris cinq ou six ans. La question que l'on peut se poser est : qu'en est-il de l'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés, dont on parle beaucoup à l'heure actuelle ? Combien de temps va-t-il falloir pour que les générations qui arrivent sur le marché du travail, y retrouve un accès équivalent aux générations qui ont précédé ? Ce n'est qu'un exemple, mais en matière d'inégalités sociales, il y a l'accès à l'emploi des jeunes, qui me paraît être une problématique importante.

### **Stéphanie MAS**

Concernant les données que nous avons reçues, elles portent sur les lycéens des années 2018-2019. Au niveau académique, nous devons les agréger, et au regard de leur insertion, six mois après. Nous n'allons pas avoir d'effet de crise. C'est la première fois que nous acceptons cette idée. Nous ne pouvons donc pas les comparer aux enquêtes des années précédentes. Les chances ne sont pas les mêmes. Sur ce point, nous allons être bloqués, et nous ne pourrions pas donner d'éléments conjoncturels.

### **Véronique LEMAIRE-CURTINOT**

Plus largement que l'emploi des jeunes, il y a aussi des conséquences sur nos travaux de projection concernant l'emploi et la population à long terme. Ils sont très difficiles à estimer, notamment ceux qui concernent le projet du Grand Paris Express. Mais sur l'ensemble des grands projets d'infrastructures, il y a toujours une évaluation économique faite sur la base de ce que nous pouvons projeter. Aujourd'hui, nous avons des travaux de projection avec l'Institut Paris Région, concernant la population et l'emploi, à partir du modèle Omphale de l'INSEE. Ils sont en pleine réflexion, puisqu'ils s'intéressent à la manière d'induire les effets de la crise sur les algorithmes habituels de projection. C'est une vraie question. Peut-être que d'autres membres au sein du CRIES ont ce type d'interrogations. C'est une des difficultés auxquelles nous sommes confrontés en ce moment.

### **Anne-Eole MERET-CONTI**

A Île-de-France Mobilités, nous sommes confrontés exactement aux mêmes difficultés puisqu'actuellement, nous mettons en place la consultation pour l'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris, qui desservent le parc des Expositions et Roissy, avec d'énormes incertitudes sur les trafics à l'horizon de l'ouverture, car un système avait été défini en amont de la crise sanitaire par Île-de-France Mobilités, avec une incitation très forte des opérateurs à avoir un niveau de trafic élevé. Cela remet un peu en cause le modèle économique que nous étions en train de construire.

L'objectif de l'enquête que nous avons lancée cet été, un peu dans l'urgence, est : « Aujourd'hui, nous ne pouvons pas faire encore de la prospective par rapport à cette crise, mais nous pouvons essayer de comprendre comment les comportements de mobilité ont changé, par profil d'usagers, pour essayer de faire des projections ». Un exemple simple : l'enquête a commencé en septembre ou en octobre 2020. Grâce à nos premières extractions de données, nous avons pu prévoir, de manière assez grossière mais tout de même assez juste, l'effet du deuxième confinement en tenant compte de la manière dont les règles ont été définies sur le télétravail, les étudiants, etc. Autrement dit, en appliquant les règles de ce deuxième confinement au jeu de données recueilli en septembre et en octobre, nous avons été en mesure de dire aux opérateurs : « Attention, vous aurez sûrement à peu près 50 % de la demande en période de pointe et, au niveau global, seulement 30 % de la demande ». Cela a aidé à redéfinir un peu une offre de transport adaptée pour la reprise du mois de novembre. Mais nous n'en sommes pas encore à de la prospective à long terme. Nous n'avons pas le recul suffisant par rapport au caractère durable de l'évolution des comportements des franciliens.

### **Marie-Christine PARENT**

Concernant le télétravail, nous pouvons lancer l'atelier évidemment sur les sources et sur la définition, comme l'a dit Clotilde Sarron. Durant cette année 2020, les comportements de télétravail ont été assez exceptionnels. Ce qui nous importe à tous, c'est de savoir quel sera le nouveau « régime de croisière » post crise. L'Île-de-France a plus souffert de la crise que d'autres régions de France métropolitaine, en raison de ses spécificités sectorielles. Une fois qu'elle aura retrouvé le niveau d'avant crise, le télétravail deviendra-t-il le modèle d'organisation du travail de long terme ?

### **Violaine BONNEVILLE**

Concernant l'éducation, est-ce qu'un des sujets de préoccupation pourrait concerner le niveau des élèves? Cette année a été bien sacrifiée. Les résultats de TIMSS, c'est-à-dire des enquêtes internationales sur le niveau en mathématiques, viennent de sortir. Est-ce que cela fait partie des préoccupations ? Est-ce que cela pourrait être un des thèmes à creuser ?

### **Stéphanie MAS**

Concernant les impacts de la crise sur les élèves et leur niveau, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a fait des enquêtes auprès des élèves. Il va y avoir des résultats, et certains sont déjà sortis.



**Mustapha TOUAHIR, Responsable du service des Etudes et Diffusion - INSEE Île-de-France**

Il y a encore quelques semaines, ou quelques mois, j'étais encore à la DEPP. Je vais peut-être apporter quelques éléments. La DEPP conduit effectivement des enquêtes sur échantillons pour mesurer le niveau des élèves. Les résultats sont sortis hier, actant la baisse du niveau. Nous n'allons donc pas à avoir la possibilité de décliner régionalement ces résultats qui portent sur des échantillons. Ils ont vocation à comparer des résultats français avec ceux d'autres pays. À la DEPP et à l'Education nationale, nous avons des données exhaustives. Elles vont permettre de mettre en évidence des différences de niveau entre territoires. Nous ne serons donc pas sur des standards ou des données vraiment normalisées : soit nous avons un échantillon et des éléments de comparaison temporels et internationaux très importants, soit nous avons des données exhaustives, comme les examens ou les évaluations. Mais dans ce cas, nous allons avoir des résultats moins riches du point de vue de la comparabilité avec d'autres pays ou dans le temps. A l'échelle régionale, les sources dont nous disposons ne sont pas forcément les plus adaptées.

Par ailleurs, la DEPP a conduit des enquêtes pour savoir comment s'était passé le premier confinement, à destination des familles, des élèves, des enseignants et des chefs d'établissement. Les enquêtes ont été conduites dans l'urgence. La DEPP est en train de continuer à les valoriser. Les premiers résultats sont sortis très vite, et sans doute que d'autres études vont sortir, mais toujours avec cette limite : les enquêtes sont nationales. Au niveau régional, pour avoir travaillé dessus, je ne pense pas que nous puissions en tirer grand-chose. Pour résumer, le sujet est intéressant, mais au niveau régional, nous n'aurons pas forcément beaucoup de choses.

**Stéphanie MAS**

Nous exploitons les données des évaluations CP-CE1. Nous avons acheté les travaux concernant le CP-CE1. A priori, une note va être publiée sur notre site internet d'ici la fin de la semaine. Ils concernent les compétences en français et en mathématiques sur l'année précédente. Nous allons faire pareil sur la 6<sup>e</sup>, sans doute au début du mois de janvier, et sur la 2<sup>nd</sup>e et les CAP d'ici fin janvier. Ce sont des données disponibles pour chacun des établissements.

**Marie-Christine PARENT**

Nous sommes tous des statisticiens. Vous connaissez les données *big data*, c'est-à-dire des données à haute fréquence. Ces données ont été beaucoup mobilisées pendant la première période de la pandémie. La statistique s'inscrit normalement souvent dans un temps long, mais là, nous avons tous du être très réactifs. Nous avons tous en tête les données de téléphonie mobile pour mesurer les populations présentes. Mais comme nous le verrons lors de la présentation conjointe INSEE-Banque de France, il en existe beaucoup d'autres. Ce travail d'exploration peut se poursuivre au sein de l'atelier « *Big data* », même si cela pose d'énormes problèmes méthodologiques et juridiques.

Il existe aussi une piste que nous explorons : c'est la régionalisation des enquêtes nationales. L'Île-de-France étant une grande région, nous avons souvent des échantillons de taille suffisante pour dire des choses à un niveau régional voire infrarégional. Nous pouvons regarder si certaines enquêtes, soit de l'INSEE, soit des Services statistiques ministériels (SSM), pourraient donner des résultats pertinents sur la région.

**Christophe OLIVO**

Concernant les déclinaisons des enquêtes nationales au niveau de la région, je voulais savoir si, parmi les interlocuteurs présents, quelqu'un avait déjà travaillé sur le sujet de l'inclusion numérique, c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, puisque le sujet des inégalités sociales et territoriales est une des trois priorités ? C'est un des sujets sur lesquels il n'y a pas d'enquêtes régionales à ma connaissance, aujourd'hui. Ce sujet est-il traité au niveau éducatif ou au niveau des autres organismes, en Île-de-France ?

**Stéphanie MAS**

Nous avons travaillé pour savoir quels élèves étaient connectés ou pas, c'est-à-dire ceux qui avaient des problèmes en termes d'équipement et de compétences numériques.

**Marie-Christine PARENT**

A l'INSEE, nous avons une enquête sur l'équipement des ménages. Mais je ne suis pas sûre que ce soit possible d'en tirer des résultats au niveau régional. Cela peut être une question à poser dans le cadre d'un séminaire ou d'un atelier sur les inégalités sociales.

**Christophe OLIVO**

Du côté de l'État, les appels à projets sont en cours sur ce sujet. Tout un plan de relance numérique a été lancé récemment, dans les 15 jours, avec 13M€ pour l'Île-de-France.

**Marie-Christine PARENT**

Il existe des départements dans lesquels il y a un sous-équipement numérique des ménages. Cela dépend de ce que l'on appelle le « numérique ». Si c'est un ordinateur ou un smartphone, vous n'allez pas du tout à avoir le même taux d'équipement.

**Christophe OLIVO**

Il y a la question de l'équipement et celle de l'usage. Classiquement, nous traitons l'équipement par la question de l'accès au haut débit sur le territoire. Le taux d'équipement doit être entre 80 et 90 % maintenant sur l'ensemble de la population. Ensuite, il y a les usages. Les difficultés d'usage renvoient plutôt à une problématique sociale. Cet aspect n'est pas encore très développé, alors que c'est là que se posent les questions et que les plans nationaux et régionaux, essaient de travailler. Des associations essaient de travailler sur ce sujet. Mais à ma connaissance, il n'y a pas de travaux généraux déclinés régionalement, en dehors des enquêtes Arcep, ou autres enquêtes locales.

**Marie-Christine PARENT**

Il faudra effectivement préciser ce que nous entendons par « inégalité numérique ». Il y a sans doute un très fort taux d'équipement en téléphonie, y compris les smartphones, le haut débit, la télévision et autres, alors que l'usage de l'ordinateur est sans doute beaucoup plus réduit dans certains départements. Au niveau du recensement de la population, le taux de réponse par internet est plus bas en Seine-Saint-Denis, qu'il ne l'est dans d'autres

départements d'Île-de-France. C'est à la fois pour un problème d'équipement, peut-être aussi de haut débit, mais également de langue.

**Christophe OLIVO**

Merci. En tout cas, je suis intéressé par le sujet, et s'il peut y avoir des approfondissements, cela m'intéresse.

**Jean-Marc MORANDI**

Nous avons à peu près fait notre tour de table. Nous pouvons peut-être faire une petite pause qui permettra de préparer la restitution.

*Pause*

**Jean-Marc MORANDI**

Nous allons reprendre le cours de notre assemblée.

## **Synthèse des échanges**

**Marie-Christine PARENT**

Voici la synthèse que nous avons élaborée avec Clotilde pendant ces quelques minutes de pause.

Vos programmes de travail sont évidemment profondément impactés par la crise sanitaire. C'est plutôt une préoccupation à moyen terme, pour connaître l'impact de cette épidémie à court et moyen terme et de la crise économique qui s'en suit.

Il n'y a pas eu, nous semble-t-il, de remise en cause de proposer trois journées, soit en colloques, soit en rencontres. Nous vous proposons de commencer début avril, avec un thème autour de l'impact de la crise sanitaire. Nous essaierons de l'ouvrir le plus largement possible à des thématiques non seulement économiques, mais aussi sociales et sanitaires. Je ne crois pas avoir entendu l'Agence régionale de santé (ARS), mais il y a la question de l'impact de l'épidémie sur la santé des Franciliens, même ceux qui n'ont pas été touchés par le Covid ou par des formes graves. On peut se questionner sur la manière dont les franciliens ont vécu le confinement. L'Île-de-France est une région qui a un taux de suroccupation des logements particulièrement élevé au regard de la France métropolitaine. Autrement dit, nous nous sommes confinés dans des conditions moins bonnes qu'en province.

Vous avez beaucoup insisté sur les sujets concernant les nouveaux modes d'organisation du travail. Ce qui vous intéresse, me semble-t-il, ce n'est pas tant de savoir si tout le monde a télétravaillé en 2020, mais plutôt : est-ce que ce changement va être durable ? Qu'est-ce que cela va induire sur les mobilités pendulaires et résidentielles en Île-de-France ? Si nous pouvons travailler à distance sur un emploi localisé sur Paris, tout en habitant dans les régions où les Franciliens ont leur résidence secondaire, cela va peut-être changer nos mobilités résidentielles. La question de l'impact sur l'immobilier de bureaux se pose évidemment. Quel devenir pour les grands programmes de construction et de rénovation de bureaux et de logements en Ile-de-France?

Le suivi du devenir des entreprises, pendant la crise et le second confinement est important. Mais il sera intéressant de voir s'il y a reprise, et sous quelle forme en fonction des différents secteurs, l'Île-de-France étant particulièrement touchée au cœur de ses activités économiques de service et de tourisme. Comment allons-nous retrouver une activité « d'avant-crise », et quand ?

Tout cela remet en cause les projections démographiques et d'emploi. Enfin, ça ne les remet pas totalement en cause parce que ces projections sont toutes choses égales par ailleurs. Mais il faudra refaire un exercice. Concernant l'impact sur les coefficients des modèles, nous pourrions peut-être le traiter, si c'est vraiment un sujet important, dans le cadre d'un atelier avec ceux qui ont construit le modèle Omphale.

Malgré l'introduction de notre Président, le deuxième sujet a moins suscité d'enthousiasme. Il concerne le développement durable et la transition écologique, (en dehors des sujets sur l'économie circulaire et la rénovation énergétique, ou le télétravail versus la mobilité). Il faudra étudier si nous sommes à même de monter une demi-journée ou une journée d'études sur ce thème.

Le dernier thème concerne les inégalités sociales, c'est-à-dire la pauvreté, mais surtout la précarité. Nous parlons « d'inégalités sociales » dans l'idée que cela aggrave l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Mais ce qui est important aussi, c'est : est-ce que les ménages les plus précaires ont basculé, à l'occasion de cette crise, dans la pauvreté. C'est assez naturellement en lien avec les problématiques des « gilets jaunes » ;

Il va y avoir effectivement le sujet du numérique, auquel nous n'avions pas pensé initialement. Merci de nous l'avoir signalé. Nous verrons si nous avons des analyses et des sources, ou si il faut d'abord ce thème en atelier.

Nous restons donc sur trois grandes thématiques et, en fonction de ce que vous nous proposerez comme travaux et études, nous pourrions les décliner en demi-journées ou journées. Nous verrons si nous maintenons l'ordre de ces thèmes, ou si nous abordons l'inégalité sociale avant l'été et les sujets environnementaux après l'été. Cela va dépendre de vos propositions d'études et de travaux. Clotilde Sarron a inscrit le recensement agricole dans notre prochaine assemblée plénière.

Et pour reprendre les propos du Président du CRIES en début de séance, nous tiendrons désormais ces séminaires en mode hybride, quelle que soit la situation sanitaire, pour faciliter la participation de tous.

### **Alain MICHAUD - ARS**

Cette épidémie a eu une forte influence sur nos missions. Nous avons constaté une évolution au niveau des téléconsultations. Je fais ce lien avec la demande d'ateliers sur le numérique. En Seine-Saint-Denis, nous savons que l'offre de soins est moins importante que dans les autres départements d'Île-de-France. Nous savons aussi que, dans ce département, le développement, ou tout du moins l'usage, du numérique est moins élevé que dans les autres départements. En termes d'inégalités sociales et de santé, il faut absolument prendre aussi en compte le développement du numérique dans un objectif de santé.

**Marie-Christine PARENT**

Merci, c'est noté. Nous allons essayer de construire des programmes en balayant tout le prisme.

**Alain MICHAUD**

Un autre service travaille avec la Cellule de coordination régionale de l'Assurance-maladie. Il nous diffuse des données sur le nombre de téléconsultations et son évolution. Pour le moment, malheureusement, ces données ne sont pas encore analysées. Nous ne pouvons pas non plus faire le rapport entre ces téléconsultations et les consultations en présentiel, afin de voir dans quelle mesure le nombre de téléconsultations augmente ou non, au cours des mois à venir.

Concernant les téléconsultations, nous avons constaté leur recours surtout de la part de personnes qui ont moins de 60 ans, c'est-à-dire par les gens qui ont déjà eu une utilisation courante du numérique. Les personnes âgées, de plus de 75 ans par exemple, ont un recours très faible à la téléconsultation.

**Marie-Christine PARENT**

Avez-vous aussi noté quelque chose au niveau de l'équipement des professionnels de santé ?

**Alain MICHAUD**

L'Assurance maladie doit avoir ce type d'informations. A l'ARS, il me semble que nous n'avons pas l'information. Mais c'est une question. Je ne peux pas vous répondre sur ce point. Selon moi, il faut se tourner vers l'Assurance-maladie, parce qu'elle octroie des aides pour les équipements en numérique des médecins.

**Véronique LEMAIRE-CURTINOT**

Je voulais introduire dans le groupe Noémie OSWALT. Elle est cheffe de la Cellule « Statistiques » au DRIEA.

## **Avancement des travaux du groupe de travail** **« Rénovation énergétique »**

**Vincent PAVARD, Adjoint au chef du service des Politiques de l'immobilier et des bâtiments - DRIEA**

Ce groupe de travail a commencé à travailler fin 2019. Ce travail concerne précisément la transition énergétique du bâtiment. Il s'agit d'explorer la manière d'observer la transition énergétique sur l'ensemble du parc bâti francilien.

A l'échelle d'un seul bâtiment, nous sommes capables de faire l'équation entre la consommation d'énergie et la performance énergétique du bâtiment, due à la physique de l'enveloppe, puisque les équations de la thermique sont assez bien connues. A quelques subtilités près, n'importe quel bureau d'étude thermique est capable de faire ces calculs pour donner un rapport entre la performance de l'enveloppe, les surfaces du bâtiment, l'occupation des habitants avec leurs usages, les consignes en termes de température, la durée d'occupation, etc. A l'échelle d'un bâtiment, tout cela est bien connu, avec la part « électricité spécifique » qui correspond aux consommations via les ordinateurs ou d'autres usages dans le bâtiment, hors énergie pour le confort thermique. La rénovation énergétique, c'est essayer d'améliorer la performance de l'enveloppe. Tant qu'on n'habite pas dans un bâtiment déjà performant, la principale source de consommation d'énergie reste le chauffage.

Cependant, à l'échelle du parc bâti dans son ensemble, nous avons beaucoup moins de données. Nous avons la facture énergétique du territoire, qui est donnée en Île-de-France par Energis. Le parc bâti a par exemple consommé 135 millions de mégawattheure en 2017. Ce chiffre apporte en fait peu, d'un point de vue opérationnel, pour les acteurs de la rénovation énergétique. Nous connaissons aussi les montants investis dans la rénovation énergétique via le crédit d'impôt, MaPrimeRénov', les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ou les investissements des bailleurs sociaux.

Mais ces chiffres ne nous disent pas comment agir. Ils ne nous permettent pas de savoir pour un territoire particulier ou pour un acteur, comme une collectivité locale qui promeut la rénovation énergétique sur son territoire, si le territoire est réellement sur la bonne trajectoire en termes de transition énergétique. Les objectifs de transition énergétique sont fixés à l'horizon 2050. Ce sont des objectifs ambitieux de réduction des consommations d'énergie sur le long terme. Et l'observation seule de la consommation, ou d'une année sur l'autre, ne permet pas d'interpréter les chiffres, ou de savoir si le territoire est vraiment sur la bonne trajectoire. A l'échelle du parc bâti dans son ensemble, c'est beaucoup plus compliqué de relier les termes de l'équation et de bien comprendre comment ils interagissent. Nous avons des bases de données avec les fournisseurs d'énergie. Nous avons donc des modélisations, bien que quelques sources d'énergie manquent, notamment pour la biomasse. Mais globalement, nous connaissons la consommation d'énergie, avec une ambiguïté sur les corrections climatiques qu'il faut faire.

Concernant le parc bâti, nous avons beaucoup plus de difficultés à avoir des données suffisamment exhaustives. A partir des fichiers fonciers, nous avons des grandes masses qui ne sont pas très précises sur certains segments du parc. Par exemple, sur le parc des bâtiments des collectivités, il y a très peu de données. Nous n'avons donc pas de sources. Sur certains segments du parc, comme le commerce, c'est beaucoup plus compliqué d'avoir des sources

précises. Et même en connaissant la surface, c'est difficile de pouvoir la relier à la consommation d'énergie. Il faudrait connaître les surfaces chauffées. En bref, il y a beaucoup de subtilités techniques, qui font que la connaissance du parc bâti sur l'ensemble de l'Île-de-France est insuffisante pour avoir précisément les termes de l'équation, ce qui nous permettrait de savoir comment interpréter les évolutions de la consommation d'énergie.

C'est pareil pour la performance énergétique. Nous avons des approches un peu globales, comme la base de données des TPE de l'Agence de la transition écologique (ADEME), les diagnostics de performance énergétique ou les études du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren), mais qui raisonnent un peu par grandes approximations. A l'échelle du parc bâti, c'est beaucoup plus difficile d'avoir une vision problématisée des enjeux, et de faire le lien entre les variations de consommation, les travaux de rénovation énergétique, qui sont censés améliorer la performance, et l'évolution des usages. Avec la variation des surfaces, la part des constructions neuves et les évolutions démographiques, c'est beaucoup plus difficile d'interpréter les évolutions de la consommation énergétique du bâti.

Nous avons répertorié l'ensemble des sources de données de la rénovation, ces sources étant souvent éparées selon les segments du parc. Sur le logement, nous avons beaucoup de sources de données, que ce soit pour les copropriétés, le pavillonnaire ou le parc social. Il existe quand même des disparités, puisque nous avons beaucoup plus de données sur la maison individuelle par exemple. Historiquement, la rénovation énergétique s'est d'abord penchée sur la maison individuelle. Nous avons beaucoup plus de données éparées sur le tertiaire, que ce soit en termes de connaissance du parc bâti, de ses performances moyennes ou des dynamiques de travaux sur les différents segments du parc. L'enjeu du groupe de travail est d'essayer de faire une modélisation pour établir le lien entre toutes ces sources de données, afin d'essayer de résoudre l'équation précédente.

Suite à ce travail, nous en avons mené un autre pour réfléchir à la meilleure manière de construire un tableau de bord dans un « monde idéal », où nous aurions réussi à avoir des données assez exhaustives. Quelle est la meilleure manière d'aborder le parc bâti, pour intéresser les acteurs qui portent la rénovation énergétique sur les territoires ? Différents principes ont été définis pour guider la création du tableau de bord :

- Etant donné que la rénovation énergétique est sensiblement différente en fonction des locaux tertiaires, des commerces, des maisons individuelles ou des copropriétés, le tableau de bord doit permettre de zoomer sur l'ensemble des segments du parc, pour voir comment chacun évolue et comment la dynamique de la rénovation énergétique fait varier la consommation sur un segment spécifique du parc.

- La rénovation est la déclinaison opérationnelle de la transition énergétique du bâtiment. C'est pour cela que c'est un tableau de bord de la « transition énergétique » du bâtiment, et non de la « rénovation énergétique ». Il s'agit donc à chaque fois, systématiquement, si l'on présente des chiffres, de les mettre en perspective avec les trajectoires de la transition énergétique à l'horizon 2050.

- Il y a la question de la rénovation globale, qui consisterait à amener un bâtiment, en un seul bouquet de travaux, au niveau requis en 2050 qui est le label BBC Rénovation. Toutefois, dans la vraie vie, la majorité des rénovations, sur beaucoup de segments du parc, est menée par partie, avec une rénovation d'ossature, un changement de fenêtres ou des rénovations semi-complètes. Il s'agit donc de pouvoir identifier quelles sont les contributions des

différents gestes de travaux à la transition énergétique. Ce sujet de la rénovation énergétique sur l'ensemble du territoire est assez diffus. A part pour certains segments du parc où il y a vraiment une planification de la rénovation, sur la majorité du parc, la rénovation se fait petit à petit, sur la base de petites touches de bouquets de travaux pour des logements ou des locaux tertiaires. Il s'agit donc d'observer les impacts entre les différents bouquets de travaux sur chaque segment du parc.

- La rénovation énergétique est donc un sujet très diffus. Il s'agit donc de donner des ordres de grandeur. Il n'y a pas besoin d'être très précis. Certaines données se lisent à l'échelle du parc. Les données à l'échelle de l'Île-de-France sont parfois suffisantes pour que, sur certains territoires, nous sachions les ordres de grandeur de l'effort à fournir pour la rénovation énergétique. Le but du tableau de bord serait de fournir les données à l'échelle de l'Île-de-France, de pouvoir zoomer plus précisément sur un territoire, et de donner les ordres de grandeur sur une échelle plus large, même si les données plus précises ne sont pas disponibles. Il n'y a pas besoin de zoomer à l'échelle du bâtiment pour pouvoir donner des informations utiles aux collectivités ou aux agences locales de l'énergie qui portent la rénovation énergétique.

En parallèle de ce travail, l'Observatoire national était une des actions du Plan de rénovation énergétique du bâtiment. Ce Plan a été confié au Commissariat général au développement durable (CGDD) en 2019. Il a commencé son travail, en se concentrant pour le moment sur le logement et la production de quelques indicateurs, notamment un nombre d'équivalents-logements rénovés qui serait déduit des aides à la rénovation. Dans la vraie vie, la rénovation se fait par gestes de travaux séparés. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer sur un « nombre de logements rénovés ». Dans l'absolu, c'est plutôt un « équivalent-logements rénovés » qui consiste à convertir chaque geste de travaux en part d'un logement rénové au niveau BBC Rénovation. Ce travail est nécessairement conventionnel. C'est donc bien qu'il soit fait au niveau national puisque selon les hypothèses prises, cela peut faire assez largement varier les chiffres. Et ce n'est pas grave puisque cela peut être vu comme une convention, ce qui va nous permettre de convertir chaque geste de travaux en équivalent-logements rénovés. Et c'est sur la base de ce travail qu'un tableau de bord régional pourrait proposer une mise en forme donnant une mise en perspective régionale de ces données nationales.

Dans ce groupe de travail, il y avait Thomas LE JEANNIC qui participe à l'Observatoire national. Nos travaux ont permis aussi d'alimenter ceux de l'Observatoire national.

Pour répondre à tous ces enjeux, nous avons proposé une sorte de maquette, correspondant à un « monde idéal », du tableau de bord de la transition énergétique du bâtiment en Île-de-France. C'est une maquette sous forme d'infographies des données, avec la possibilité de zoomer entre les différents segments du parc, avec le résidentiel et le tertiaire avec, à l'intérieur du résidentiel, l'individuel, la copropriété et le parc social et, à l'intérieur du tertiaire, le tertiaire public ou privé et les différents sous-segments de tertiaire. Cela nous permettra, sur chacun des segments du parc et sur son ensemble, de montrer la répartition selon les étiquettes-énergie, qui représentent la performance énergétique du bâti selon le calcul conventionnel des diagnostics de performance énergétique (DPE). Cela nous permettra aussi de montrer la répartition des consommations d'énergie en fonction des déperditions par les différentes surfaces de l'enveloppe du parc bâti. Elles correspondent donc aux différents gestes de travaux de la rénovation énergétique, avec les pertes par les murs, les toitures, les planchers ou les parois vitrées, dues à une mauvaise étanchéité à l'air ou à la ventilation des logements ou des bâtiments. En miroir de cette consommation d'énergie par segment du parc, nous observerons le mix énergétique du parc bâti. La transition énergétique du parc bâti



consiste à réduire les consommations et à décarboner l'énergie utilisée, avec des objectifs secondaires comme la suppression du chauffage au fuel, qu'il serait intéressant d'afficher dans ce tableau de bord.

Le dernier schéma proposé concerne la manière dont les sources de financement alimentent des gestes de travaux. Ces gestes de travaux sont convertis en économie d'énergie, ce qui permet d'aborder la question des gestes les plus faciles. Un des enjeux de la rénovation énergétique, c'est aussi d'aller chercher les gisements d'économie d'énergie les plus difficiles à mobiliser, comme l'isolation des murs, pour ne pas intervenir uniquement sur les gisements d'économie d'énergie les plus faciles, tels que les changements de chaudière ou les changements de fenêtres. C'est un vrai enjeu parce que nous pourrions avoir une observation en trompe l'œil : si on constate qu'on est sur la bonne trajectoire dans les cinq prochaines années, et que cela correspond juste un changement de chaudière, on n'aurait pas fait les gestes les plus difficiles, ce qui ne fait que reporter les travaux de la part la plus difficile à mettre en œuvre dans la rénovation énergétique. C'est un aspect à faire apparaître sur le tableau de bord de la rénovation énergétique.

Dans la deuxième partie du travail, nous avons abordé un par un les enjeux techniques liés à la mise en œuvre d'un tel tableau de bord. Chaque membre du groupe de travail a fait des présentations sur son domaine de compétences et sur les enjeux de la construction du tableau de bord. Toutes ces problématiques vont faire l'objet de chapitres dans le rapport, puisque c'est à ce niveau que peuvent apparaître les points de blocage pour mettre en œuvre le tableau de bord :

- La question des périmètres et des objectifs du tableau de bord : les objectifs de la transition énergétique sont nationaux et régionaux, avec un Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui risque d'être révisé prochainement. Dans les objectifs nationaux, il y a une nouvelle stratégie nationale « bas-carbone », avec évidemment de nouveaux objectifs. Nous avons donc cette question : Dans quel cadre situons-nous le tableau de bord ?

- La question de la structure qui pourrait porter à long terme ce tableau de bord de la rénovation énergétique : pour l'instant, le Réseau d'observation statistique de l'énergie (ROSE) est chargé du suivi de ce SRCAE, mais il ne va pas dans le détail des différents objectifs de la transition énergétique. L'observation du ROSE s'arrête à la consommation d'énergie totale du parc bâti, qui est modélisé notamment via Energis. Mais elle ne va essayer de voir ce qu'il se passe dans le secteur du bâtiment en termes de transition énergétique plus précisément. Il y a une autre proposition : la Cellule économique régionale de la construction (CERC). Une autre option serait de créer une structure ad hoc : un Observatoire de la rénovation énergétique. C'est une proposition. Nous souhaiterions pouvoir faire une proposition d'arbitrage au préfet de région lors d'un Comité régional du Plan rénovation énergétique des bâtiments (PREB).

- La question de la mise en forme du tableau de bord et de la connaissance du parc bâti : pour mettre en œuvre un tel tableau de bord, il faut améliorer la connaissance du parc bâti en Île-de-France. Il y a donc des « trous dans la raquette », notamment sur le parc public des collectivités et le parc de bureaux qui est moins bien connu, ou encore des disparités entre les chiffres des différentes sources de données. Même lorsque nous avons les « grandes masses », nous avons besoin de connaître plus précisément les données sur la part des surfaces chauffées et d'autres caractéristiques du parc, en dehors de la quantité totale de surface. Il faut donc poursuivre ce travail qui est mené à la DRIEA et au Conseil en Énergie Partagé (CEP), concernant la connaissance du parc bâti sur la base des fichiers fonciers, en incluant peut-être également l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

- La question des corrections climatiques d'été : pour l'instant, les consommations d'énergie observées par Airparif pour le compte du ROSE sont restituées avec des corrections climatiques d'hiver, et non d'été. La part des équipements de climatisation étant mal connue, il est difficile de faire dans l'immédiat des corrections climatiques d'été. Il s'agissait donc d'évaluer si cela aurait un impact sur les consommations totales, ou est-ce que c'est encore limité.

- La question de discriminer les consommations d'énergie spécifiques et les consommations d'énergie liées au confort thermique : dans l'équation précédente, il y a l'électricité spécifique qui correspond globalement aux consommations des appareillages dans le logement ou des équipements dans le tertiaire. Pour l'instant, les calculs sont faits sur la base de ratios produits par des acteurs comme le Ceren. Il y aura des travaux d'approfondissement à faire pour actualiser ces ratios et les préciser au fur et à mesure sur les différents segments du parc. C'est un chantier à part entière qui est beaucoup plus vaste que ce que nous pouvons faire pour l'instant, dans le cadre du groupe de travail.

- La question des clés de répartition utilisées pour l'affichage des consommations : dans les schémas présentés, la répartition des consommations entre les différents segments du parc est réalisée sur la base de ratios produits par Airparif pour le compte du ROSE. Ils ont été faits lors de la création du SRCAE. Quelles limites y a-t-il à étendre cette méthode de répartition des consommations d'énergie par des clés de répartition ? C'est un travail de méthodologie statistique, qui peut nous permettre de voir quelles études doivent être menées pour actualiser ces clés de répartition.

- La question des consommations réelles et des consommations conventionnelles : la performance du parc bâti est évaluée par les DPE, qui sont réalisés sur la base de conventions, et notamment la convention sur l'usage des logements, leur occupation moyenne et la température de consigne moyenne. Elle se lisse peut-être à l'échelle du parc, mais si nous ajoutons les différents DPE sur un ensemble de logements, entre les retraités qui sont chez eux la plupart du temps ou les jeunes actifs qui ne sont jamais chez eux, la consommation n'est pas la même. Et après vérification, les modèles conventionnels faits pour le DPE ne sont pas échantillonnés pour pouvoir être lissés à l'échelle du parc. C'est un vrai frein pour afficher une « somme de confiance », c'est-à-dire une consommation conventionnelle reliée à la consommation réelle.

Un autre biais est le fait que cette part des consommations selon les segments du parc va varier en fonction de la performance du parc bâti. Pour être plus clair, les gens qui sont dans des passoires thermiques ne vont pas aller au maximum de la consommation conventionnelle parce qu'ils ont tendance à ne pas chauffer toutes les pièces, alors que les gens qui sont dans des logements déjà performants vont avoir une température de consigne constante, et donc une consommation qui va plus correspondre aux consommations conventionnelles. Ce sera donc très difficile de pouvoir faire le lien entre la source de données des consommations réelles, donnée par les fournisseurs d'énergie, et les consommations conventionnelles qui sont estimées sur la base des DPE. Il sera peut-être nécessaire d'afficher les deux, sans essayer d'en faire la modélisation et relier les deux de manière mécanique.

- La question des objectifs de réduction des consommations d'énergie : ils sont en général exprimés en énergie finale, alors que les objectifs à l'échelle d'un bâtiment sont exprimés en énergie primaire. Les DPE fixent des objectifs en énergie primaire pour inclure l'enjeu de la réduction du chauffage électrique, mais cela risque de changer avec la réforme du DPE en cours.

- La question de la pertinence théorique du schéma présenté, concernant la relation entre les sources de déperdition d'énergie, via l'enveloppe du parc bâti, c'est-à-dire par les murs, les fenêtres et les toitures, et les consommations d'énergie : pouvons-nous les sommer à l'échelle du parc bâti ? Nous avons vérifié et, a priori, cela reste méthodologiquement pertinent. Cela peut donc être proposé. C'est une présentation pertinente des données.

Parmi les trajectoires de transition énergétique à l'horizon 2050, il y a la part des bâtiments que l'on va construire entre maintenant et 2050. Il s'agit donc aussi d'anticiper la part de leur consommation puisque les objectifs sont fixés pour le parc, quelle que soit la construction : quel est l'effort supplémentaire à faire sur les bâtiments déjà construits à l'heure actuelle ? Nous sommes en train d'étudier ce point.

Nous allons donc finaliser le rapport d'ici fin décembre, pour un envoi officiel au préfet de région. Il y aura aussi une présentation en Comité de pilotage du plan de rénovation énergétique des bâtiments (COPREB). Nous avons essayé de caler une date dans l'agenda du préfet de région pour un prochain COPREB. Ce serait le 12 février 2021. D'ici là, nous allons essayer de finaliser le rapport et faire des propositions de structures pour porter l'Observatoire au niveau régional.

**Jean-Marc MORANDI**

Merci pour cette présentation très intéressante et détaillée. Je remercie tout le groupe pour le travail accompli, en partant d'une multitude de données. C'est vraiment un beau travail. Quelqu'un veut-il prendre la parole ?

**Vincent PAVARD**

C'est assez technique. C'est donc difficile de poser des questions sur cette présentation assez courte.

**Jean-Marc MORANDI**

S'il n'y a pas de questions, nous pourrions rouvrir le débat après les présentations qui vont suivre.

## **Le traitement des conséquences de la crise sanitaire sur l'économie francilienne**

**Cécile LE FILLÂTRE, Chargée d'études - INSEE**

Bonjour à tous. Avec Danièle KOUBI de la Banque de France, nous allons vous présenter les résultats de nos travaux conjoints. Je vais dans un premier temps laisser la parole à Danièle KOUBI, qui va détailler les résultats des enquêtes de la Banque de France auprès des chefs d'entreprise.

**Danièle KOUBI, Responsable des services économiques Île-de-France - Banque de France**

Nous allons vous présenter les résultats d'une étude actualisée, que nous avons menée au cours de l'été en partenariat avec l'INSEE. Elle a fait d'ailleurs l'objet d'une publication sur le site internet de l'INSEE. Nous avons fait cette présentation conjointement début octobre, et j'ai actualisé quelques données sur la situation économique francilienne.

Ces données ont trait à la période du premier confinement, c'est-à-dire que, du jour au lendemain, toute l'activité économique francilienne s'est trouvée à l'arrêt. Les aéroports d'Orly et de Roissy ont été fermés, ainsi que les théâtres, les musées, les cinémas et les 2500 hôtels. Les 3,6 millions de mètres carrés de bureaux des tours de la Défense, avec 180 000 salariés, ont été complètement désertés. L'économie régionale repose sur des secteurs qui ont été très secoués : le transport aérien avec la construction d'avions, la culture, le tourisme et la restauration collective.

Au cours de l'été, nous avons pu interroger les entreprises concernant l'impact de cette crise sur leur activité, sur leur structure et sur leurs liquidités. Plus de 25 000 entreprises ont répondu, dont plus de 5000 pour l'Île-de-France. Dans la région, 36 % des entreprises n'ont pas pu poursuivre leur activité pendant ce confinement. Certaines ont pu travailler partiellement, et seulement un quart des entreprises ont pu travailler normalement. L'impact était encore assez fort en juin pour 38 % des entreprises, contre 33 % au niveau national, avec une baisse d'activité relativement marquée.

S'agissant maintenant de l'impact sur la liquidité et les investissements : pour les chefs d'entreprise en Île-de-France, presque la moitié, à savoir 42 %, d'entre eux nous ont dit avoir sollicité un Prêt garanti par l'État (PGE). Beaucoup ont aussi profité des différentes mesures mises en place pour alléger leur trésorerie, comme le report de leurs échéances fiscales et sociales. L'impact de la crise est aussi important sur les décisions d'investissements, puisque 35 % des chefs d'entreprise nous ont dit avoir...

S'agissant du PGE : dès le 23 mars, la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie contenait un certain nombre de mesures exceptionnelles, dont la mise en place des PGE pour soutenir les entreprises et éviter les faillites. Il s'agissait d'aider les entreprises à court de liquidités pour passer ce pic de la crise, tout en protégeant les salariés. Toutes les entreprises qui ont une activité commerciale peuvent en bénéficier, quelle que soit sa taille : micro-

entreprise, start-ups, PME, TPE, et les grandes entreprises. C'est un prêt de trésorerie avec un différé de remboursement d'un an.

À l'issue de cette période de différé, l'entreprise pourra choisir de l'amortir jusqu'à cinq années supplémentaires. Le montant consenti équivaut à trois mois de chiffre d'affaires pour les sociétés traditionnelles, ou à deux ans de masse salariale pour les entreprises nouvelles. Ce prêt est garanti par l'Etat, et représente entre 70 à 90 % du montant emprunté selon la taille de l'entreprise. Cette possibilité est ouverte jusqu'à la fin de l'année, et l'Etat prévoit jusqu'à 300 Md€ de prêts.

Comparé aux chiffres que j'avais communiqués en octobre : à ce jour, 126 Md€ ont été consentis au niveau national, dont 46,5 Md€ pour plus de 132 000 entreprises franciliennes aidées dans la région, et plus de 11 Md€ à destination des grandes entreprises. Cela a été évoqué dans la presse : Renault a bénéficié de 5 Md€ et Air France de 4 Md€. Dans la région, les PME ont largement bénéficié de ces PGE, avec plus de 14 Md€, ainsi que les TPE, avec 14,5 Md€. L'Île-de-France a bénéficié de ces PGE à hauteur de 46,5 Md€. La région après la nôtre, c'est Auvergne-Rhône-Alpes, avec seulement 13,7 Md€.

Concernant la répartition par secteur, sans grande surprise, l'hébergement, la restauration, le commerce et la réparation automobile ont largement bénéficié de ces mesures.

Le 17 octobre, dans la région, il y a eu la mise en place d'un couvre-feu, puis le retour à un confinement national. Selon les informations que nous avons recueillies sur l'enquête de conjoncture menée le mois précédent, la perte de PIB en octobre a été de 4 %, et de 12 % en novembre. Nous sommes en train d'interroger les entreprises pour savoir ce qui s'est passé au cours du mois de novembre. Pour les prévisions de décembre, elles seront disponibles dans les prochains jours. Notre gouverneur devrait intervenir devant la presse lundi prochain.

S'agissant des grands secteurs d'activité franciliens :

- dans l'industrie francilienne : si nous regardons l'évolution des niveaux d'activité par rapport à un niveau d'activité d'un mois « normal », nous constatons qu'avec le confinement, il y a eu une chute brutale de l'activité. Le niveau d'activité correspond à la moitié d'un niveau normal. Mais il y a eu une reprise assez vive, assez importante, et un rebond significatif dès la sortie du confinement. Néanmoins, ce niveau d'activité plafonne à 85 % depuis le mois de juin. Et le mois dernier, avec les premières mesures annoncées, ce palier ne semble pas s'accélérer. Les dernières marches vont être assez difficiles, après avoir pu remonter les premières assez facilement. La reprise semble difficile dans l'industrie francilienne. La résorption de l'impact pourrait intervenir à la fin de l'année pour seulement 16 % des industriels, en 2021 pour 42 % d'entre eux, et au-delà pour les autres. Plus d'un industriel sur cinq ne sait pas ou préfère ne pas se prononcer sur cette date de retour.

- dans le secteur du bâtiment : la chute a été très importante, avec un arrêt des chantiers qui a été total pendant les premiers jours du confinement, les mesures et consignes sanitaires ne pouvant pas être respectées. Néanmoins, la réouverture des chantiers a été beaucoup plus rapide que ce que l'on pouvait penser. Elle s'est actée dès le mois de mai, engendrant un rebond très significatif. Et depuis le mois de juin, le secteur plafonne à un niveau proche d'un niveau normal, autour de 100 %. Les mesures de confinement d'octobre n'ont pas impacté l'activité du secteur, qui reste assez dynamique et avec des perspectives, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques 2024. Dans ce secteur, presque un quart des chefs d'entreprise

pensaient que l'impact allait se résorber dès 2020, contre 37 % l'année prochaine. Le niveau de résorption de l'impact est beaucoup plus rapide que dans le secteur industriel.

- dans l'hôtellerie et la restauration : en avril-mai, il y a eu la fermeture totale des établissements. Le niveau d'activité a été proche de 0. Au cours de l'été, le niveau d'activité est resté assez faible, proche de 50 % en l'absence des touristes étrangers, notamment. Ils représentaient une manne de consommation de plus de 2Md€ dans la région en 2019. La reprise de l'activité est donc très poussive. Certains hôtels pensaient rouvrir en septembre, notamment les douze grands palaces parisiens, qui ont tardé à rouvrir. Mais il y a eu le couvre-feu et le second confinement, avec de nouveau une mise à l'arrêt de l'activité de ce secteur. Peu d'entreprises fonctionnent dans la région, mais peut-être un peu plus qu'ailleurs. Néanmoins, la restauration rapide fonctionne, avec tout ce qui est distribution, livraisons, etc. Cela fonctionne un peu mieux que dans d'autres régions. Toutefois, les chefs d'entreprise sont très pessimistes : 8 % pensent que cela pourrait se résorber en 2020. Et l'échéance ne fait que s'allonger, avec des perspectives très difficiles pour ce secteur d'activité.

- dans les services marchands aux entreprises, hors hébergement et restauration : le secteur de l'information et de la communication a pu bénéficier à plein du télétravail, avec une perte d'activité au moment du confinement bien inférieure aux autres secteurs. Le niveau d'activité se situe entre 75 et 80 % pour le secteur informatique. Dans cette branche, il y a aussi l'édition qui avait souffert de la concurrence du digital. Mais nous constatons un retour à la normale sur les années 2020 et 2021.

La deuxième branche du secteur des services marchands est celle des « petites activités spécialisées ». Elle comprend toutes les activités services et techniques, comme les agences d'intérim ou les services de nettoyage, qui ont peut-être plus souffert à cette période. Pendant le confinement, le niveau d'activité est plus faible. Le secteur de la publicité subit aussi des baisses, notamment les annonceurs des secteurs les plus touchés par la crise, comme la culture, le tourisme, les loisirs ou la restauration. Les secteurs qui peuvent télétravailler souffrent moins de ce confinement.

Nous attendons les résultats de l'enquête que nous nous sommes en train de mener pour mesurer les niveaux d'activité au cours du mois de novembre, ainsi que les prévisions révisées des chefs d'entreprise pour décembre. Mais le deuxième confinement a eu un impact nettement plus limité que le premier.

### **Cécile LE FILLÂTRE**

Je vais aborder les conséquences de la crise sanitaire au regard d'un panel d'indicateurs macroéconomiques. Pour commencer, je vais faire un bref rappel de la situation économique en Île-de-France à la fin 2019. À cette époque, l'économie francilienne connaît une embellie certaine, et de nombreux indicateurs sont plutôt bien orientés, à commencer par l'emploi. Sa progression en Île-de-France est plus forte qu'au niveau national. Elle est à + 1,6 % contre + 1,1 % en France. De nombreux recrutements ont eu lieu dans le tertiaire non marchand, hors intérim et la construction. Pour la première fois depuis sept ans, l'industrie renoue avec les créations d'emplois, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire. Au total, 92 000 emplois ont été créés en 2019. Le corollaire est un taux de chômage au plus bas depuis dix ans qui s'établit à 7,1 % à la fin 2019. En parallèle, la dynamique entrepreneuriale est vive, particulièrement à Paris. Entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019, les créations d'entreprises ont été particulièrement nombreuses dans les services, l'hébergement et la restauration. Quant aux transports, leur performance négative est due aux conflits sociaux

de fin d'année. Ils ont impacté notamment les VTC, Uber et les taxis. Le nombre de défaillances d'entreprises, en fin d'année 2019, est en baisse de 5,1 % et le taux de rentabilité est en hausse, notamment dans les services aux entreprises, la construction et l'industrie.

Le confinement du printemps 2020 a constitué un choc économique majeur. Nous avons assisté à une perte générale d'activité. Elle est plus forte en Île-de-France selon les secteurs, avec des secteurs très touchés comme la construction, qui l'a été essentiellement en début de crise parce qu'elle est vite repartie. Fin mars, la moitié des pertes d'emploi du BTP sont concentrées en Île-de-France. L'hébergement-restauration a bien sûr énormément souffert. Huit entreprises sur dix ont cessé leur activité. L'industrie francilienne a été fragilisée par une orientation plus importante à l'export, et le poids des filières automobile et aéronautique ont aussi été mises en difficulté par la crise. A l'inverse, il y a eu une forte contribution des services marchands, mais due simplement à leur poids en Île-de-France. Ces secteurs d'activité ont plutôt maintenu leur activité, grâce à la possibilité de télétravailler. Une exception doit être notée : la communication, du fait du poids de la filière cinématographique en Île-de-France.

Ces pertes d'activité ont eu des conséquences très importantes sur l'emploi : 100 000 emplois ont été détruits au premier semestre 2020, dont la moitié dans l'intérim, ce qui constitue l'équivalent des emplois créés en 2019. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a bondi de 27,8 % entre février et avril 2020. Autrement dit, fin avril, nous dénombrions 834 000 demandeurs d'emploi de catégorie A. C'est le plus haut niveau depuis le début du suivi statistique qui date de 1996.

Paradoxalement, pendant le confinement, le taux de chômage a accusé une baisse, due exclusivement à des raisons méthodologiques puisque les demandeurs d'emploi n'étaient pas en possibilité de faire des démarches actives de recherche d'emploi. Le halo du chômage a bondi de 48 % au niveau national au premier semestre 2020. Par ailleurs, à cause du confinement, les entreprises ont eu massivement recours au chômage partiel, qui concerne plus de 55 % des salariés en Île-de-France. Les activités les plus touchées par la crise sanitaire sont aussi celles qui pèsent lourd dans l'économie francilienne, à savoir les arts et spectacles, l'hébergement-restauration, dans lesquels plus de 80 % des salariés sont en chômage partiel, mais aussi l'industrie et la fabrication de matériel de transport qui est une spécialité francilienne.

La crise sanitaire a également entraîné une baisse de la consommation domestique en Île-de-France. Parmi les nouvelles sources de type *big data* évoquées par Marie-Christine PARENT, l'INSEE a exploité les transactions par carte bancaire. Le graphe présente l'évolution du montant de ces transactions entre janvier et septembre 2020. Je précise que cela ne concerne ni les cartes étrangères, ni le commerce en ligne. Nous observons une baisse de la consommation plus marquée en Île-de-France, et plus encore à Paris. Durant la première semaine de confinement, le décrochage est de l'ordre de 48 % en Île-de-France, alors qu'il n'est que de 40 % en France métropolitaine. Par la suite, la baisse est constamment supérieure de six à douze points en Île-de-France.

Comment expliquer cette baisse de la consommation domestique ? La première raison est la diminution de la population francilienne, touristes compris, que nous mesurons grâce aux données de téléphonie mobile. Pendant le confinement de mars, 550 000 personnes ont quitté l'Île-de-France, c'est-à-dire 20 % de la population, la moitié étant des Parisiens qui sont partis dans la région ou vers la province. Néanmoins, ces mouvements de population n'expliquent pas à eux seuls la baisse de la consommation. Il faut aussi mettre à profit les

particularités des centres urbains, dont l'économie repose sur des échanges entre le centre et la périphérie, c'est-à-dire des mouvements de navetteurs qui sont autant de consommateurs. Ces mouvements étaient à l'arrêt pendant le confinement. Il y a aussi des résidents de banlieue venant à Paris faire du shopping ou profitant des activités de loisir comme les bars, les théâtres ou les boîtes de nuit. Ils étaient aussi à l'arrêt. Une autre raison beaucoup plus spécifique à Paris est l'importance dans la capitale du tourisme d'affaires. Entre mars et septembre 2020, la Chambre de Commerce et d'Industrie estime que 670 congrès et salons professionnels ont été annulés, ce qui représente 6,6 millions de visiteurs et 70 000 entreprises. C'est un manque à gagner pour la région de 3,8 Md€. Nous avons aussi assisté en début d'année à l'annulation de nombreuses manifestations sportives comme le Marathon de Paris, les Championnats d'Europe de l'athlétisme, etc. Cela représente une perte de 600 000 visiteurs, dont 400 000 résidents. Et plus généralement, Paris concentre des activités de niveau supérieur à fort poids économique, comme des commerces de luxe ou très spécialisés, des musées, des galeries d'art et d'autres activités culturelles. Ces activités considérées comme non essentielles ont été les dernières à rouvrir, lorsqu'elles ont pu le faire.

Durant le troisième trimestre 2020, la seconde vague épidémique a considérablement changé la donne. Les résultats présentés aujourd'hui appartiennent déjà au passé. Mais comprendre comment l'économie francilienne a rebondi à l'issue du premier confinement nous donne des pistes de réflexion pour envisager des scénarios de sortie de crise à l'horizon 2021 et au-delà. Du fait de ses composantes structurelles, l'économie semble se redresser plus lentement en Île-de-France que dans les autres régions de l'Hexagone. En ce qui concerne l'emploi au troisième trimestre 2020, nous dénombrons un million cinquante mille demandeurs d'emploi en Île-de-France, toutes catégories confondues. C'est une progression de 5 % par rapport à la même période en 2019, alors que cette hausse n'est que de 4,4 % en moyenne sur l'ensemble du territoire. Et surtout, à l'échelle nationale, nous assistons à un infléchissement du nombre de demandeurs d'emploi entre le second et le troisième trimestre, alors que la croissance se poursuit pour l'Île-de-France. Dans notre région, le retour au travail s'avère plus progressif qu'ailleurs. En septembre 2020, le volume de travail rémunéré a accusé encore une baisse annuelle parmi les plus importantes du territoire, et une baisse supérieure à 4 % dans tous les départements franciliens, l'hôtellerie-restauration étant l'un des secteurs les plus touchés.

Toutefois, nous constatons une note positive via des créations d'entreprise : alors qu'au deuxième trimestre, la création d'entreprises est en berne dans tous les secteurs, elle connaît une reprise record au troisième trimestre. Cette reprise est plus marquée en Île-de-France qu'au niveau national. Au total, 67 255 nouvelles entreprises ont vu le jour au troisième trimestre 2020. C'est un record et une hausse de 26,6 % par rapport au troisième trimestre 2019. 60 % des créations ont été faites dans les activités de service, le transport et le commerce. Évidemment, ce phénomène peut être lié aux difficultés actuelles du marché du travail, mais nous ne pouvons pas nier que c'est aussi un vrai signe de confiance dans l'avenir.

La consommation domestique en Île-de-France a mis un peu plus longtemps à retrouver son niveau d'avant crise. Juste après la sortie du premier confinement, il y a eu un phénomène de surconsommation de rattrapage au niveau national, ce qui n'a pas eu lieu en Île-de-France. Les causes en sont un retour différé des résidents, et notamment des étudiants. Fin mai, à l'issue du confinement, seulement 56 000 personnes étaient de retour en Île-de-France, soit moins de 10 % de ceux partis en mars. Par ailleurs, l'Île-de-France a été pénalisée par des restrictions qui se sont prolongées plus longtemps, avec une réouverture tardive des bars et des restaurants à cause de la circulation plus active du virus. Néanmoins, au troisième trimestre, les transactions ont retrouvé leur niveau d'avant crise.



Bien entendu, la seconde vague épidémique a changé la temporalité de la crise. Nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour évaluer les conséquences du confinement de novembre. Si la promesse du gouvernement, qui est d'alléger le confinement à partir du 15 décembre, se réalise, l'INSEE table sur une perte d'activité de l'ordre de 8 % pour le mois de décembre à l'échelon national avec, comme l'a rappelé Jean-Marc MORANDI en début de séance, un PIB en baisse de 9 à 10 % sur l'année. Néanmoins, du fait de la structure de son économie, et notamment du poids des activités touristiques, l'Île-de-France restera pénalisée par les mesures restrictives qui pèsent notamment sur l'hôtellerie et restauration. Elle devra probablement faire face à une crise qui s'inscrira dans la durée. Quoi qu'il en soit, le caractère inédit de la crise sanitaire, son ampleur et les incertitudes quant à l'évolution de la pandémie nous contraignent évidemment à rester extrêmement prudents dans nos prévisions.

**Jean-Marc MORANDI**

Merci pour cette présentation très intéressante de ces données économiques. Nous répondrons aux questions en fin de séance.

## **Mobilité au temps de la Covid-19**

### **Anne-Eole MERET-CONTI**

L'enquête globale transport » (EGT)t est pilotée par Île-de-France Mobilités, cofinancée avec la DRIEA. Elle avait été présentée devant le CRIES en mars 2017. Il avait émis un avis d'opportunité favorable à cette occasion. Ensuite, nous sommes passés devant le Comité du label, pour lequel l'opportunité de l'enquête n'était pas en cause. Mais en regard du taux de réponses que nous prévoyions avec le protocole présenté, il a émis un avis « d'examen favorable » pour les deux premières années d'enquête, et non pas un avis de « conformité ».

L'enquête a été lancée sur le terrain en janvier 2018. Cette enquête se fait principalement en face à face. L'objectif initial, qui est depuis remis en cause, était de faire une enquête continue sur cinq années glissantes, sur le modèle du recensement, afin de disposer d'informations concernant la mobilité de manière très régulière. Au cours de ces cinq années, il était prévu des expérimentations d'enquêtes par téléphone et par Internet, dans le but non caché de réduire les coûts de notre enquête en continu globale Transport, ainsi qu'une enquête par smartphone qui permettait de compléter les données déclaratives avec des données mesurées.

La première année a été émaillée par des difficultés assez fortes. Nous avons réussi à enquêter auprès de 7000 personnes, en face à face, au sein de leur ménage. La qualité des données récoltées a été validée par le Cerema. Cela a permis de partager les premiers résultats avec les partenaires de la mobilité en Île-de-France, au cours d'assises de la mobilité qui se sont déroulées en septembre 2019. Tous les résultats ont été mis en ligne sur le site internet de l'OMNIL. Cette première année s'est déroulée un petit peu dans la douleur, puisque nous avons mandaté, préalablement à notre démarche auprès du CNIS et du Comité du label, l'institut de sondage Kantar. Ce marché lui avait été attribué en 2016 sur la base d'une méthodologie qui comprenait un pré-recrutement téléphonique, avant l'enquête en face à face. Sans surprise, nous sommes donc arrivés à un taux de réponse très faible, c'est-à-dire de 11 %, sur le face à face. Tout au long de la première année d'enquête, par le biais d'avenants financiers, nous avons essayé d'améliorer ce taux de réponse, mais il était impossible de revoir, dans le marché de l'époque, la méthodologie suffisamment en profondeur pour arriver à des taux de réponse plus standards. Nous avons donc estimé nécessaire de refaire un nouveau marché public pour améliorer significativement le taux de réponse.

La deuxième année de collecte 2019-2020 a débuté relativement bien, mais elle a été très perturbée. Du 5 décembre au 20 janvier, il y a eu une grève dans les transports collectifs. Elle nous paraît assez lointaine aujourd'hui, mais elle était sans précédent sur le réseau Île-de-France. Cela a nécessité une suspension de l'enquête, puisque les enquêteurs avaient des difficultés à se déplacer pour réaliser leurs enquêtes en face à face. Le 16 mars, le début du confinement a donc mis un arrêt total à notre enquête globale transport.

Durant les périodes où les enquêtes pouvaient être menées, nous avons enquêté auprès de 3300 personnes, avec un taux de réponse tout de même un peu meilleur. C'est un taux de réponse estimé, parce qu'au moment de l'arrêt de l'enquête le 16 mars, nous venions d'ouvrir un certain nombre de lots pour la reprise du terrain. Ce taux de réponse a été estimé à un peu plus d'un tiers pour le face à face et un quart pour le téléphone, ce qui est tout de même une progression importante.

A l'été 2020, suite au premier confinement, nous nous sommes posé la question du devenir de l'enquête globale transport. Nous avons décidé de définir une enquête allégée, dont l'objectif, alors qu'il était en numéro trois, était de déterminer la date de reprise de notre enquête globale transport, puisque nous savions que les comportements allaient être évidemment perturbés du fait de cette crise sanitaire. À l'époque, nous n'avions pas encore anticipé qu'il y aurait un deuxième confinement, mais nous nous doutions que les comportements étaient encore dans un état transitoire. L'objectif de cette enquête était donc de déterminer la date à laquelle les comportements se seraient de nouveau stabilisés, c'est-à-dire à un niveau équivalent à celui d'avant la crise ou à un autre niveau, pour pouvoir reprendre l'enquête globale transport.

Par ailleurs, cette enquête nous permet évidemment d'observer de manière détaillée la mobilité des Franciliens pendant la crise sanitaire, et de comprendre des aspects très complémentaires aux données de comptage dont nous pouvons disposer sur les transports collectifs et les réseaux routiers. Ces données fournissent des évolutions dans les volumes de déplacement, mais n'éclairent pas la raison des déplacements supprimés et les profils des personnes qui ont modifié leur comportement.

Cette enquête a été définie dans un délai assez court. Nous avons donc décidé de faire une enquête par vagues, chacune correspondant à une période scolaire hors vacances. La vague 1 s'est déroulée du 1<sup>er</sup> septembre au 16 octobre 2020, avec une enquête intégralement par téléphone. Nous avons bénéficié du retour d'expérience et des expérimentations faites sur les enquêtes globale transport. Tous les appels sont effectués sur des numéros de téléphone portable. Au cours de cette vague 1, nous avons pu interroger un peu plus de 5000 Franciliens. C'est une enquête par quota, dans laquelle nous avons défini des critères géographiques et des critères relatifs au « type » de personnes, comme les catégories socioprofessionnelles. Pour d'autres critères, notamment ceux de résidence, nous avons intégré un quota sur la part des résidents en quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le questionnaire est fondé sur celui de notre enquête globale transport, mais il a été beaucoup simplifié pour permettre d'avoir une production suffisante. Comme dans l'enquête globale transport, nous recueillons des informations sur les déplacements réalisés la veille du jour d'enquête, du lundi au vendredi.

Nous allons vous présenter quelques résultats. Si vous avez envie d'avoir des informations supplémentaires, Île-de-France Mobilités va organiser des webinars au cours desquels les résultats seront présentés de manière plus détaillée. Je vous mettrai les liens en fin de présentation. Comme ces webinars n'ont pas encore eu lieu, nous vous remercions d'attendre le 16 décembre pour réutiliser ou diffuser les slides présentés dans le cadre de cette assemblée plénière.

Les premiers résultats portent sur des indicateurs globaux, comme sur la part des Franciliens qui ne se sont pas déplacés un jour de semaine. 11 % des Franciliens ne se sont pas déplacés un jour donné en septembre-octobre 2020. Il faut se remettre dans le contexte, qui n'était pas celui du confinement, mais un peu plus intermédiaire. C'est un taux beaucoup plus élevé que ce que nous avons observé lors de l'enquête 2018, à savoir 7 %. Non seulement le taux de Franciliens qui ne se déplacent pas a augmenté, mais le nombre moyen de déplacements réalisés par ceux qui se sont déplacés a également diminué, puisqu'il est passé de 4,1 à 3,8 déplacements par jour. Le budget temps a évidemment diminué puisqu'il est passé d'une heure et demie à une heure vingt. Il est intéressant aussi de regarder le taux d'immobiles un jour donné, en fonction des caractéristiques des personnes. Nous constatons que ce taux a augmenté pour toutes les catégories de population, à l'exception des collégiens

et lycéens pour lesquels, lors des déplacements, les règles de restriction s'appliquaient assez peu. Ils ont donc été moins touchés. Les retraités et les inactifs restent les personnes avec des taux d'immobilité les plus élevés. Mais nous observons une hausse assez importante pour les actifs occupés, du fait du télétravail, et pour les étudiants et les apprentis, pour lesquels les conditions de déplacement en septembre et en octobre ont été fortement dégradées.

Le nombre total de déplacements un jour donné a baissé de 13 % en septembre-octobre 2020 par rapport à ce que nous avons constaté dans le GT 2018. Nous comptabilisons 37 millions de déplacements par jour en Île-de-France.

### **Mathieu JOYAU, Chargé d'études statistiques - Île-de-France Mobilités**

Nous avons eu une baisse du nombre de déplacements quotidiens par rapport à 2018. Dans un premier temps, nous pouvons regarder comment cette baisse se répartit au fil de la journée. L'heure de pointe du matin n'est pas tant impactée que cela. L'heure de pointe de l'après-midi, entre 17 heures et 19 heures, l'est en revanche nettement plus, de même que les déplacements sur la pause méridienne, qui ont aussi assez nettement diminué.

En termes de motifs, les déplacements liés au travail ont connu la baisse la plus significative. Par « déplacement lié au travail », nous avons évidemment le domicile-travail, mais également les déplacements périphériques autour du travail, comme pour aller se restaurer, aller faire un achat, etc. En fait, tout a baissé, à l'exception des déplacements du domicile vers un lieu d'achat. Il y a plusieurs explications possibles à cela, l'une d'entre elles étant l'augmentation du télétravail. En 2018, environ 1 % des personnes ont déclaré avoir télétravaillé la veille de l'enquête. Sur la période septembre-octobre 2020, cette part est de 13 %. C'est une augmentation assez spectaculaire, mais qui n'est pas forcément homogène, puisque la part des actifs en télétravail bénéficie surtout aux cadres. Ils ont un emploi plus facilement compatible avec ce type d'activité, tandis que la part des professions intermédiaires et des employés pour le télétravail est plus faible que la moyenne.

Au sujet des personnes qui télétravaillent par rapport à celles qui ne télétravaillent pas, il y a une précaution à prendre : en termes de population, les télétravailleurs et les non-télétravailleurs ne sont pas des populations qui se ressemblent. Nous avons nettement plus de cadres parmi les télétravailleurs. Nous pouvons donc constater que 30 % des personnes qui ont télétravaillé ne se sont pas déplacées du tout dans la journée. Pour les personnes en télétravail qui se sont déplacées, nous avons une moyenne de 3,4 déplacements par jour, contre 4 pour celles qui ne télétravaillent pas.

En termes de durée de déplacement, les personnes qui télétravaillent économisent évidemment du temps de trajet domicile-travail. C'est donc sans grande surprise que nous constatons un temps de déplacement quotidien assez nettement inférieur à celui des personnes qui ne télétravaillent pas. Nous avons une heure de moins. Ces déplacements sont aussi plus à pied et en intra-communal. Ce sont des petits déplacements.

En conclusion, les gens qui télétravaillent se déplacent moins. Pour autant, le temps qu'ils gagnent à ne pas s'être déplacés est en partie réutilisé pour faire d'autres déplacements qu'ils n'auraient pas forcément eu l'occasion ou le temps de faire, s'ils s'étaient rendus sur leur lieu de travail habituel.

## **Anne-Eole MERET-CONTI**

Un niveau de la géographie des déplacements, tous modes confondus, y compris les déplacements à pied, nous voyons que les baisses ne sont pas du tout homogènes sur l'ensemble de l'Île-de-France. Nous avons -13 % de déplacements au global. Pour les déplacements radiaux entre Paris et la petite Couronne, ainsi que Paris et à la grande Couronne, la baisse est beaucoup plus importante que sur les déplacements locaux.

L'usage des modes est un sujet qui intéresse évidemment beaucoup Île-de-France Mobilités. La marche reste le premier mode de déplacement en Île-de-France. Il a assez peu diminué puisque certains déplacements à pied ont été supprimés, mais au profit d'autres types de déplacement à pied. En revanche, pour les transports collectifs, la baisse est très importante, c'est-à-dire -28 %, ce que nous constatons par ailleurs dans nos données de comptage. On aurait pu penser que la baisse des transports collectifs s'accompagnerait d'une hausse des déplacements en mode individuel motorisés, notamment en voiture. Mais le nombre total de déplacements en voiture a également diminué du fait d'une baisse d'activité des Franciliens. Deux modes de transport « tirent leur épingle du jeu » : le vélo avec +25 % de déplacements concentrés surtout dans Paris et la petite Couronne ; et les déplacements à deux roues motorisés également.

En termes de géographie des déplacements, la plus grande baisse des déplacements en voiture se fait en grande Couronne, avec -30 % de déplacements, alors que sur certains types de déplacement, nous avons des petites hausses, notamment sur les déplacements vers Paris et à l'intérieur de Paris. Ces hausses restent assez faibles en termes de volume, puisque nous avons un volume initial assez faible de déplacements. Pour le transport collectif, ce sont sur les déplacements radiaux, notamment liés au travail, qu'il y a les baisses les plus importantes. A l'inverse, sur les déplacements qui se font entièrement en grande Couronne, et où il y a majoritairement des déplacements en bus pour les collégiens et les lycéens, la baisse est beaucoup plus modérée entre la situation pré-confinement et la situation de septembre-octobre 2020.

Les principaux enseignements de notre enquête sont un peu plus larges que ceux que nous venons de vous présenter. Je vous invite à consulter notre site internet de l'OMNIL à partir de la mi-décembre. Vous pourrez récupérer plus d'analyses. En septembre-octobre 2020, les Franciliens ont modifié leurs activités quotidiennes. Même si nous n'étions pas encore en situation de reconfinement, des impacts très forts suite à la crise sanitaire ont subsisté. Ils ont été plus nombreux à rester chez eux sans réaliser aucun déplacement : 11 % au lieu de 7 %. Ceux qui font des déplacements en font moins et y consacrent moins de temps. Les déplacements les plus modifiés sont ceux liés au travail, notamment avec le développement du télétravail, des réunions en distanciel, de la réduction des déplacements professionnels et probablement aussi, même si nous ne l'avons pas mesuré dans l'enquête, de la hausse du chômage partiel ou total. Les Franciliens ont consacré moins de temps à se déplacer par jour pour les actifs qui ont télétravaillé, qui ont aussi relocalisé leur mobilité autour de leur lieu de domicile, alors qu'elle était très concentrée auparavant autour de leur lieu de travail. Ces évolutions ne concernent pas tous les actifs. Elles concernent surtout les cadres et beaucoup moins les ouvriers, les employés et les habitants des quartiers prioritaires.

En termes de modes de déplacement, l'évolution de l'usage des différents modes est surtout liée à une évolution des activités des Franciliens, et non à des changements de pratiques modales. La marche reste le premier mode de déplacement des Franciliens, même s'il a un peu baissé. Les déplacements en voiture ont connu une baisse importante. Cette

baisse s'est surtout concentrée en grande Couronne, avec 90 % de cette baisse correspondant à des déplacements réalisés en grande Couronne. En parallèle, l'usage des transports collectifs a très fortement diminué, notamment dans Paris et pour les déplacements en lien avec Paris. Cette baisse est beaucoup plus forte sur les modes ferrés, qui sont beaucoup utilisés pour les déplacements domicile-travail, alors qu'elle est beaucoup plus faible sur les modes de surface dans lesquelles la diversité des motifs de déplacement est plus grande. Il n'y a pas eu de report massif des transports collectifs vers les modes individuels, même si évidemment, dans Paris, il y a eu une légère hausse des déplacements en voiture et une hausse importante des déplacements à vélo. L'usage du vélo a très fortement progressé, avec des mois de septembre et octobre qui ont été plutôt cléments en termes de température et de pluviométrie. En septembre-octobre, il y a eu autant de déplacements à vélo qu'en voiture dans Paris mais, à l'échelle de l'Île-de-France, cela reste tout de même un mode assez modeste.

Voici les modalités d'inscription pour des webinaires que nous allons organiser à la mi-décembre. Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse OMNIL. Les résultats seront mis en ligne dans la foulée sur notre site internet. La vague 2 de notre enquête, sur novembre et décembre 2020, est actuellement en cours. Nous avons programmé une troisième vague en janvier et février 2021. Les résultats pourront être comparés entre les différentes vagues, avec notamment l'effet du confinement de novembre-décembre qui va pouvoir être analysé.

### **Jean-Marc MORANDI**

Merci pour cette intervention à deux voix. C'était très intéressant. Nous allons suivre vos prochaines vagues, en espérant que nous n'ayons pas de troisième vague du virus. Je vais laisser la parole aux membres qui voudraient intervenir suite à ces trois présentations.

## **Echanges avec la salle**

### **Alain MICHAUD**

Concernant cette dernière intervention, avez-vous noté une évolution de la mobilité des gens en raison d'un motif de santé ?

### **Anne-Eole MERET-CONTI**

C'est une question très intéressante. Toutefois, nous avons beaucoup simplifié le questionnaire de l'EGT pour pouvoir financer aussi cette enquête. Nous n'allons donc pas autant dans le détail des motifs. Par ailleurs, comme nous avons un échantillon qui reste tout de même assez limité, nous n'aurions pas forcément été en mesure de faire des analyses sur le motif de la santé. Nous ne pouvons pas répondre à cette question, mais il y a eu une publication de l'Institut Paris Région sur les déplacements en lien avec la santé. Elle a été faite cet été.

### **Alain MICHAUD**

D'accord, je vais chercher. Merci beaucoup.

**Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France**

Est-ce que ces personnes qui font du vélo ou de la marche considèrent que c'est une activité physique de remplacement, puisque les clubs sportifs sont actuellement fermés ?

**Anne-Eole MERET-CONTI**

Nous ne savons pas pour quelles raisons ils ont changé de mode de déplacement. Nous pensons, au regard des profils, que ce sont surtout des Parisiens qui réalisent des déplacements aussi professionnels. Je ne sais pas quelle est leur première motivation, si c'est la santé ou la crainte de la contamination dans les transports. C'est un aspect que nous pourrions continuer de suivre, notamment en termes de saisonnalité. Cela ne donnera pas une réponse à vos questions, mais cela donnera une information sur le niveau de motivation de ces néo-cyclistes.

**Vincent DEROCHE, Responsable Cellule Information Géographique – DRIEA-IF**

Il existe une étude que nous avons faite sur le report cycliste durant les mois de juillet et août concernant les déplacements domicile-travail. Elle est accessible via la DRIEA.

Concernant l'usage du vélo dans votre enquête, en septembre-octobre, vous avez dit qu'il y avait autant de déplacements à vélo qu'en voiture à Paris durant cette période ?

**Anne-Eole MERET-CONTI**

Oui, exactement. Ce sont les déplacements des Franciliens, hors tout ce qui est un flux de livraison. Les déplacements en taxi, pour les clients, sont pris en compte dans notre enquête. Mais pour les taxis professionnels, nous ne prenons pas en compte tous leurs déplacements dans la journée. Seule une partie du trafic routier est prise en compte.

**Vincent DEROCHE**

D'accord. Ce sont les déplacements de tous les Franciliens dans Paris ?

**Anne-Eole MERET-CONTI**

Tout à fait. Et pour revenir sur les analyses concernant le vélo, le Comité des partenaires OMNIL a fait un travail collaboratif en juillet et en août sur l'effet du confinement et du déconfinement, sur la période donc de mai-juin. Les résultats sont également mis en ligne sur notre site internet OMNIL. Il y a des contributions de la part d'un certain nombre de partenaires franciliens, notamment la CCI, les départements, etc.

**Jean-Marc MORANDI**

Avez-vous d'autres questions ou de demandes d'intervention ? Pourtant, vous avez tous été fidèles. Nous sommes toujours une petite trentaine. Mme Marie-Christine PARENT, avez-vous une question ou une remarque avant de clore ces échanges ?

**Marie-Christine PARENT**

J'ai trouvé cela très intéressant. Il faudra poursuivre les travaux évidemment dans la durée. Rendez-vous donc pour un prochain séminaire.

Du côté de la Banque de France et de l'INSEE, comme cela a été dit, nous allons poursuivre le suivi de la conjoncture francilienne. A la fin de l'année 2020, nous sortirons une publication sur les indicateurs en matière d'impact de la crise sur le tourisme. A la fin de la semaine, en partenariat avec la Banque de France, nous sortons une étude concernant l'endettement des ménages. Tous ces travaux et ceux des partenaires vont contribuer à éclairer sur la crise et son impact sur notre mode de vie et notre mobilité, entre autres.

**Jean-Marc MORANDI**

S'il n'y a plus de demandes d'intervention, il ne me reste qu'à remercier tous les intervenants, pour le travail et le temps de préparation nécessaires, ainsi que pour la qualité des études et des restitutions que nous avons eu cet après-midi. Merci au secrétariat général du CRIES, parce que c'est toujours un important travail d'organisation. Je vous souhaite à tous une bonne fin de soirée. Nous nous retrouvons en 2021 pour de nouvelles perspectives, avec peut-être des modes de fonctionnement plus hybrides. Nous allons essayer de passer sur le « monde d'après », en continuant les travaux du CRIES. Je vais essayer d'augmenter la communication autour de nos travaux qui restent dans un périmètre relativement confidentiel. Il faudrait que nous arrivions à les ouvrir beaucoup plus sur le monde extérieur. Merci à toutes et à tous, et à très bientôt.

**Marie-Christine PARENT**

N'hésitez pas à envoyer un message à la boîte mail du CRIES pour nous dire ce que vous avez pensé de cette réunion particulière. Merci beaucoup.

*La séance est levée.*



## Liste des participants

Madame	Violaine	BONNEVILLE	<b>Bureau du CRIES – CESER</b>
Monsieur	Christophe	BREZILLON	<b>Caisse des dépôts et consignations</b>
Madame	Evelyne	CIRIEGI	<b>CESER</b>
Monsieur	Vincent	DEROCHE	<b>DRIEA</b>
Monsieur	Eric	FIBLEUIL	
Madame	Véronique	FOUQUET	<b>Région académique IDF</b>
Monsieur	Mathieu	JOYAU	<b>IDF Mobilités</b>
Madame	Danièle	KOUBI	<b>BANQUE DE FRANCE</b>
Madame	Cécile	LE FILLATRE	<b>INSEE IDF</b>
Monsieur	Jérôme	LEFRANC	<b>DIRECCTE IDF</b>
Madame	Véronique	LEMAIRE-CURTINOT	<b>DRIEA</b>
Monsieur	Jean-Philippe	MARTIN	<b>INSEE IDF</b>
Monsieur	Serge	MAS	<b>CESER</b>
Madame	Stéphanie	MAS	<b>Service Statistique Académie de Versailles - Rectorat</b>
Madame	Aeole	MERET-CONTI -	<b>IDF Mobilités</b>
Monsieur	Alain	MICHAULT	<b>ARS IDF</b>
Monsieur	Jean-Marc	MORANDI	<b>Bureau du CRIES – CESER</b>
Monsieur	Dany	NGUYEN-LUONG	<b>Institut Paris Region</b>
Madame	Christelle	NICOLAS	<b>URSAFF</b>
Monsieur	Christophe	OLIVO	<b>Bureau du CRIES - Région IDF</b>
Madame	Marie-Christine	PARENT	<b>Bureau du CRIES – INSEE IDF</b>
Monsieur	Vincent	PAVARD	<b>DRIEA</b>

Monsieur	Gérôme	PIGNARD	<b>DRIAFF</b>
Monsieur	Jean-Louis	RABOURDIN	<b>CESER</b>
Monsieur	Philippe	RICARD	<b>Pôle Emploi</b>
Monsieur	Jean-Michel	RICHARD	<b>CESER</b>
Madame	Cloé	SARRABIA	<b>FFB GD PARIS</b>
Madame	Clotilde	SARRON	<b>Bureau du CRIES – INSEE IDF</b>
Monsieur	Cyril	SAUGNAC	<b>DIRECCTE</b>
Madame	Isabelle	SAVELLI	<b>CCI IDF</b>
Monsieur	Mustapha	TOUAHIR	<b>INSEE IDF</b>
Monsieur	Julien	TUILLIER	<b>CROCIS IDF</b>
Madame	Nadia	ZIDOUNI	<b>Bureau du CRIES – INSEE IDF</b>